

Covid et les enfants

BOUCHIKHI NOURREDINE

■ Comment l'avenir pourrait-il être meilleur ?

AREZKI DERGUINI



L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE EN LIGNE EN ALGÉRIE DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT DÛ À LA PANDÉMIE DU COVID-19

■ Entre bricolage et réalité du terrain

FAYÇAL KHARFI

■ Pourquoi l'abandon du processing par Sonatrach est justifié

REGHIS RABAH

■ Livres : cherchez... les femmes !

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

P. 5 à 14



■ Sale temps pour les maires !

CHERIF ALI



■ Le Liban, Macron, le «système» et l'ingérence extérieure

AKRAM BELKAÏD



A MONSIEUR LE WALI DE LA WILAYA D'AÏN-TÉMOUCHEINT

■ Ville de Beni-Saf: une immersion dans un panier de crabes

MOHAMED SEGHIOUER

■ Cachez-moi ce dessein que je ne saurais voir

MICHEL RAIMBAUD

Loi de finances 2021 Des mesures incitatives pour les filières industrielles

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a affirmé mardi que la Loi des finances (LF 2021) comportera de nouvelles mesures incitatives au profit des filières industrielles pour en faire des filières «indépendantes» et «viables».

R. N.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (CNCPEME), Adel Bensaci, le ministre a indiqué que ces mesures incitatives «permettront de créer des activités industrielles en Algérie, dans les plus brefs délais et assureront la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitants».

Selon lui, la LF 2021 focalisera sur «les mesures incitatives d'investissement ainsi que la relance de l'indépendance financière et non pas l'investissement consacrant la dépendance économique, ce qui nous permettra de relancer l'Industrie algérienne afin de garantir l'indépendance de l'Algérie en matière d'équipements industriels dont ceux destinés à la consommation et à l'industrialisation».

Le ministre a indiqué que M. Bensaci, installé à l'expiration du mandat de l'ancien président, a été nommé au regard de son expérience en terme de mécanique de précision. «M. Bensaci représente une filière qui a un rôle majeur dans la redynamisation de l'Industrie algérienne et des petites et moyennes entreprises (PME) et qui contribue à la relance d'une véritable industrie et d'une économie productrice non rentière», affirme le ministre, estimant

que le nouveau président du CNCPEME aura une tâche difficile consistant en la résolution des problèmes rencontrés par cette filière.

Pour sa part, le nouveau président du CNCPEME, Adel Bensaci a affirmé que le Conseil «tissera une relation indirecte entre les entreprises et les professionnels, dans le secteur et le ministère de l'Industrie, en vue d'échanger et de transférer les informations sur les obstacles rencontrés par les PME de et vers le ministère et le Gouvernement, de manière à les soutenir et les développer et à leur permettre de produire et cibler l'exportation à l'avenir».

M. Bensaci supervise, actuellement, la gestion d'une société de mécanique de précision et de maintenance industrielle spécialisée dans la fabrication des pièces de rechange dans plusieurs domaines, dont les hydrocarbures, l'énergie, les camions, les véhicules industriels et militaires et autres. M. Bensaci a également affirmé qu'il mobilisera, à travers le Conseil, des opérateurs de terrain pour transférer des informations sur les problèmes industriels au ministère en question. Avant son installation à la tête du CNCPEME, Adel Bensaci avait assuré la présidence du Cluster mécanique de précision et la présidence du Groupe de mécanique de précision et de maintenance des équipements, créé en vertu d'une loi d'orientation de 2017 pour promouvoir les PME.

La croissance économique de l'Algérie a atteint 0,8% en 2019, contre 1,2% en 2018, indiquent les données consolidées de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 2,4% en 2019, contre 3% en 2018, un taux qui constitue, selon l'Office, «une performance appréciable».

La croissance 2019 est «positive malgré le contexte de déficit du compte courant de la balance des paiements, de baisse des réserves de changes et également de baisse de la croissance dans le secteur des hydrocarbures», relève l'Office dans sa dernière publication sur les comptes économiques en volume de 2016 à 2019. Ce taux de croissance a été tiré, essentiellement, par les secteurs de l'agriculture, du Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), l'Industrie et les Services. En effet, le secteur de

l'Agriculture a connu une croissance de 2,7% en 2019 contre 3,5% en 2018 alors que le BTPH, y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) a progressé de 3,8%, un taux stable par rapport à l'année d'avant. Le secteur de l'Industrie, a également enregistré une croissance de 3,8% en 2019, presque similaire à celle de 2018 (3,9%) alors que les services ont connu un accroissement de 3%, précisent les données de l'ONS.

Le PIB nominal est passé de 20.452,3 milliards de DA en 2018 à 20.428,3 milliards de DA en 2019, enregistrant ainsi une légère baisse de 0,1% de la valeur courante.

Durant l'année écoulée, le déflateur du PIB a connu une baisse de 0,9% dans le sillage des fortes baisses des prix dans le secteur des hydrocarbures.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures est passée de +31,4% en 2018 à -7,8% en 2019. En 2019, les valeurs nominales des exportations d'hy-



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Non-conformité et plus encore

par M. Al Mohammadi, le bureau de l'Onu n'a pas retenu un argument unique contre les plaignants mais plusieurs preuves à l'appui qui démontrent la

«non-conformité» de la plainte. Pourtant, à y voir de plus près, on ne s'arrêterait pas au seul mot de non-conformité pour motiver le rejet en question. Il y effectivement non-conformité et plus encore. Un véritable complot contre l'Algérie, voilà la vérité réelle de la plainte en question. Car, il s'agit bel et bien de complot orchestré par des personnes qui n'ont aucun lien avec le pays. On ne peut qu'être outré quand on apprend que certains signataires ont des antécédents judiciaires, et que tous les signataires ne sont pas résidents en Algérie depuis une période de dix années au moins, que les initiateurs de la plainte sont détenteurs d'une double nationalité, dont certains n'ont même pas la nationalité algérienne ! Il est légitime qu'un Algérien aille chercher ailleurs les moyens pour défendre ses droits contre les autorités algériennes, mais quand un étranger se masque derrière la nationalité algérienne pour porter des coups contre l'Algérie, on est en droit de se demander qui est derrière cette machination ? A chercher, pas très loin, on découvrirait que des pays hostiles à l'Algérie sont derrière ce coup qui vise clairement à porter préjudice à son image sur le plan international. Car, le retour de l'Algérie sur la scène internationale, après une longue hibernation, n'a pas été du goût de plusieurs pays, qui avaient pris le plaisir de gagner des batailles diplomatiques sur des terrains conquis et de coller à l'Algérie tout ce qui leur chante. Ces mêmes personnes figurent parmi les principales parties qui incitent les Algériens à partir de l'étranger pour renouer avec la protestation, qui donnerait du jus à leurs accusations.

0,8% de croissance économique en 2019

drocarbures ont baissé. Ainsi, les exportations sont évaluées à 33,2 milliards de dollars contre 39 milliards de dollars en 2018, soit une baisse de 14,9%.

Les prix moyen du brut algérien sont passés de 70,9 dollars en 2018 à 64,7 dollars l'année dernière, soit une baisse du prix du baril de 8,7%. Par tête d'habitant (PIB per capita), le PIB passe de 4.119,6 dollars en 2018 à 3.940,0 dollars en 2019, a relevé encore l'organisme public des statistiques.

Par ailleurs, l'ONS a précisé que la consommation finale totale (qui se compose de la consommation finale des ménages et celle des administrations publiques) a atteint 2% en 2019 contre 2,7% en 2018. Cette dernière a été tirée par la consommation des ménages (+2,1%), alors que celle des administrations publiques a augmenté de 1,9%.

S'agissant de l'investissement, l'Office a indiqué que l'évolution en volume de la for-

mation brute du capital fixe (FBCF) était de 1% en 2019 contre 3,1% en 2018.

En valeurs nominales, la FBCF a baissé de 3,7% en s'établissant à 7.904,6 milliards de DA en 2019 contre 8.211,3 milliards de DA l'année d'avant. Le taux d'accumulation de l'économie demeure important en 2019, car la part de la FBCF dans le PIB est de 38,7%, ce qui révèle «un effort d'investissement important, mais qui est encore un investissement d'infrastructures et qui demeure le fait de l'Etat», a détaillé l'Office.

Pour les échanges extérieurs de marchandises et de services, ils ont également été caractérisés par une baisse en volume de 6,9% pour les importations et de 6,1% pour les exportations en 2019 par rapport à 2018. L'économie algérienne a réalisé une croissance de 1,3% en 2017 et 3,2% en 2016, alors que le PIB hors hydrocarbures avait atteint respectivement 2% et 2,2% durant les mêmes années.

Selon le président de l'APN Les crises de l'eau et des liquidités sont «prémeditées»

«Les crises de l'eau et de manque de liquidités au niveau des bureaux de poste sont des crises prémeditées, dont l'objectif est de rompre la confiance et créer une fracture entre le peuple et son gouvernement», a encore affirmé, hier, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de l'exercice 2020-2021.



Houari Barti

Au-delà de cette assertion déjà exprimée par des voix du sommet de l'Etat, notamment par le président de la République et son Premier ministre, le président de l'APN estime que «quelles que soient les parties qui sont derrière ces actes prémedités, notre volonté de les régler et de les dépasser doit être encore plus forte et plus tenace pour réduire, au plus vite, ce gouffre de confiance entre le peuple et les institutions de l'Etat». Tout en soulignant le caractère exceptionnel de la rentrée sociale à cause de la pandémie de coronavirus, Slimane Chenine a mis l'accent sur l'orientation prise par le président de la République dès son investiture qui traduit «une volonté politique claire et déterminée d'aller vers le changement en vue d'assurer une vie digne pour les citoyens et combattre les anciennes pratiques».

Abordant le volet relatif au projet de révision de la Constitution, un des principaux dossiers, à l'ordre du jour de cette session parlementaire ordinaire, le président de l'Assemblée populaire nationale a estimé qu'à cette date du 1^{er} novembre prochain «sera la proclamation d'une nouvelle ère, fondée sur la citoyenneté active, la légitimité populaire et la justice sociale, et la fin de l'ère du népotisme, de la mainmise et la monopolisation du pouvoir et de la richesse», a affirmé M. Chenine à l'ouverture de cette session parlementaire ordinaire, qui s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du Premier ministre, Ab-

delaziz Djerad et des membres du gouvernement.

L'APN, a-t-il assuré, «est un partenaire constitutionnel dans l'élaboration des politiques générales, l'édition de l'Etat de droit, la promotion de l'action démocratique et le renforcement de la stabilité de l'Etat». En tant que représentants nationaux du peuple, «nous œuvrons à la contribution à l'édition des fondements de la nouvelle République, à travers une participation active et fructueuse au référendum sur le projet de la révision constitutionnelle», a ajouté le président de l'APN. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de continuer à lutter contre la corruption en vue de la moralisation de la vie politique et économique, saluant, par là même, le rôle des magistrats qui, a-t-il soutenu, «ont franchi, en peu de temps, un large pas vers l'indépendance de la justice et le respect de l'Etat de droit».

De son côté, le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a insisté «sur la nécessité en cette période cruciale de l'histoire du pays de serrer les rangs et de se mobiliser comme un seul homme pour l'édition de cette nouvelle République». Une nouvelle République qui défendra farouchement comme elle l'a toujours fait «l'indépendance de ses décisions politiques et la souveraineté de ses positions», au même titre que «ses principes de non-ingérence dans les affaires internes de tout autre pays», des valeurs «héritées de la Glorieuse Révolution», a-t-il souligné, qui lui valent «le respect des pays du voisinage et du monde entier».

Une série de projets de loi et d'ordonnances devant les députés

La session parlementaire ouverte, mercredi, verra la présentation aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) d'une série de projets de loi et d'ordonnance, reflétant la cadence accélérée imprimée à l'action des institutions de l'Etat pour répondre aux exigences sociales. Ces projets de loi et ordonnances «se veulent des réponses aux mutations que connaît notre pays et aux développements de notre société», a précisé le président de l'APN à l'ouverture de la session parlementaire. Parmi les ordonnances au menu de cette session, celle portant prévention et lutte contre le phénomène de bandes de quartiers et celle relative à l'amendement de la loi sur la Santé, examinées et adoptées lors de la dernière réunion du Conseil des ministres.

Il s'agit également de l'ordonnance relative à la spécialisation de la Justice pénale en créant de nouveaux pôles, à l'amendement



Ph.: APS

du Code de procédure pénale en vue de création de nouveaux pôles et l'amendement des dispositions relatives au privilège de juridiction et la révision des règles de la discussion en visioconférence dans les procédures ju-

diciaires. L'APN examinera et votera, lors de cette session, la présentation de l'ordonnance portant amendement du Code de procédure pénale en sus d'autres projets de loi en cours d'élaboration.

Raïna Raïkoum

El-Houari Dilmî

Le FLN «m'a tuer» !

la rue, quand on sait que depuis longtemps déjà, la politique, selon la «mode» algéro-algérienne, ne représente plus à ses yeux qu'un gigantesque

marché de dupes, où les gagnants d'un jour sont les perdants de toujours ? L'on sait très bien que la mise en «ordre serré» qu'induit l'échéance «tétanisante» de la dissolution du Parlement, n'est pas étrangère à qui sera (ou ne sera pas) nouveau patron du «Front», la politique-fiction, sous nos latitudes ombragées, peut très bien déboucher sur «une fin de spectacle» que même l'auteur du scénario n'a pas prévu dans ses premiers repérages. C'est que l'avenir du pays n'est plus dans un homme, fût-il un thaumaturge des temps modernes, comme il est dans la capacité d'un pays à sortir du vieux mythe du père-tutélaire, tant le monde d'aujourd'hui a appris à cultiver son blé plutôt que de manger du pain fabriqué par les mains calleuses des autres.

De nombreux drames auraient pu être évités si ceux qui se prennent pour les «aînés» de la République ne prenaient pas encore et toujours les (éternels) mineurs (que nous sommes), pour des «artichauts». «Le FLN m'a tuer», ironise, via la Toile, un jeune Algérien expatrié aux Amériques. «Ici, là où je suis, un jeune de mon âge est déjà maire, député, sénateur, la maturité n'étant pas dans l'âge de son corps, mais dans l'épaisseur de ses idées», crache-t-il à la face de son correspondant, resté «coincé» au bled. Aussi longtemps que le FLN se contentera des idées reçues, à défaut d'offrir de vraies pensées, c'est, peut-être, tout le pays qu'il faut «vendre» ou envoyer au musée... !

Coronavirus : 325 nouveaux cas et 7 décès enregistrés

Trois cent vingt-cinq (325) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 253 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 45 158, dont 325 nouveaux cas, soit 0,7

cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1525 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 31 746, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 12 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis

que 20 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Ministère de la Communication Mise en garde contre l'«usage abusif» des fausses signatures

Le ministère de la Communication a mis en garde, mercredi dans un communiqué, contre la recrudescence de l'"usage abusif" des pseudonymes ou fausses signatures d'articles de presse, en le qualifiant de pratique "anti-professionnelle" et "contraire" à la déontologie de l'exercice du journalisme. "La recrudescence de l'usage abusif et inconsidéré des pseudonymes ou fausses signatures d'articles de presse nous pousse, en tant qu'acteurs et professionnels du secteur de la Communication, à nous en départir, car il s'agit là d'une pratique anti-professionnelle, contraire à l'éthique et à la déontologie de l'exercice du journalisme", précise le communiqué. Le ministère juge "utile, dans ce contexte, de rappeler que le journalisme est d'abord un engagement : celui d'informer et de faire éclater la vérité, en toutes circonstances, ce qui exige du courage, de l'audace, mais aussi un sens élevé de la responsabilité, dans le prolongement d'un long parcours historique de la profession, un parcours semé de sacrifices et de militantisme au service de la patrie". "S'il était possible d'admettre la généralisation, puis la banalisation de l'usage des pseudonymes comme moyen de survie en période de chasse aux journalistes, comme ce fut le cas pendant la décennie noire, ce ne doit pas être le cas dans le contexte actuel de libre exercice de la profession, où la pratique est attribuée à des pluriels de l'ombre et assimilée à une clandestinité identitaire", ajoute la même source. Le ministère de la Communication relève que "l'usage inconsidéré des pseudonymes et des textes

Mostaganem

Un individu accusé de tentative de meurtre et offense à corps constitué arrêté

La Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mostaganem vient d'arrêter un individu, accusé de tentative de meurtre avec prémeditation et d'offense à corps constitué, a-t-on appris mercredi auprès de la sûreté. Les faits de cette affaire remontent à vendredi passé, après l'intervention de la police pour séparer un groupe de personnes se trouvant au centre-ville de Mostaganem dans le but de se rassembler ignorant les mesures de distanciation et de prévention contre le virus corona (covid-19) et troubler la circulation automobile, a-t-on indiqué de même source. Lors de l'inter-

Erratum

Dans l'article paru dans l'édition d'hier mercredi 02 septembre sous le titre "Violence urbaine et mesures répressives", il fallait lire 500 000 enfant éjectés chaque année dans la rue par le système éducatif et non 5000 enfants. Toutes nos excuses au Professeur Mustapha Khiati et à nos lecteurs.

Tribunal de Sidi M'hamed Le procès des frères Kouninef reporté au 9 septembre

Le procès des trois frères Kouninef, jugés pour des affaires de corruption, a été reporté mercredi par le Tribunal de Sidi M'hamed au 9 septembre, à la demande de la Défense. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouninef avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, après avoir comparu la première fois devant le

procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

Ils devaient répondre à plusieurs chefs d'inculpation dont «trafic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions», et «non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics».

La demande du report du procès a été justifiée par «l'impossibilité» pour les avocats d'avoir accès à des dossiers et autres documents jugés «nécessaires au bon déroulement du jugement», selon l'argumentaire de la Défense.

La juge a donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés.

Ressources en eau Plusieurs directeurs et responsables limogés

Le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions de plusieurs directeurs et responsables relevant de son secteur au niveau national, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

«En application des instructions données par le président de la République au ministre des Ressources en eau lors du Conseil des ministres tenu le 23 août visant à venir à bout du problème des coupures de l'eau potable et de la mauvaise gestion des ressources en eau dans certaines villes et zones d'om-

bre et en continuité des mesures prises précédemment portant fin de fonctions du Directeur général et de cadres de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) ainsi que de directeurs locaux d'unités, le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions des directeurs des Ressources en eau des wilayas de Sidi Bel Abbès, Mascara, Ain Témouchent, Relizane, Tlemcen, Naâma, Souk Ahras, Blida, Saida et Tissemsilt», lit-on dans le communiqué. Il a été mis fin fonctions aux directeur par intérim des Ressour-

ces en eau des wilayas d'Oran, Khencela, Tébessa, et M'sila, a ajouté la même source.

Le ministre a mis fin également aux fonctions des directeurs délégués des Ressources en eau et de l'environnement de la circonscription administrative de Timimoune et de la circonscription administrative de Bordj Badji Mokhtar. Il a mis fin aux fonctions des chefs de départements des sections des circonscriptions administratives de Birtouta, Chéraga, Rouiba et Bouzaréah à Alger, a conclu le communiqué.

Hocine Helouane nouveau PDG d'Algérie Télécom

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dans un communiqué, la nomination de Hocine Helouane au poste de Président directeur général (PDG) d'Algérie Télécom ainsi et la fin de fonctions du Directeur général d'Algérie-poste, Abdellah Dahmani.

«Suite à la réunion de l'AG du Groupe Algérie Télécom, tenue mardi, il a été procédé au renouvellement des membres du Conseil d'administration du groupe qui s'est réuni, par la suite, en session

extraordinaire lors de laquelle, M. Karim Bibi Triki a été nommé au poste de PDG du groupe», précise le communiqué.

Aussi, MM. Hocine Helouane et Adel Dekkali ont été nommés, respectivement en qualité de PDG d'Algérie télécom et de Mobilis.

Ces nominations tendent à «insuffler une nouvelle dynamique aux établissements publics relevant du secteur à l'effet d'améliorer les services prodigués aux citoyens en matière de télécommunications et relever les nouveaux

défis qui se posent au secteur», ajoute la même source.

Par ailleurs, «il a été mis fin aux fonctions de Abdellah Dahmani en sa qualité de DG d'Algérie Poste, appelé à d'autres fonctions.

Un cadre de cet Etablissement a été chargé d'assurer les fonctions de directeur général par intérim».

Il est mis fin également aux fonctions de Omar Benalia, en sa qualité de Directeur du Centre national des chèques postaux (CNCP) relevant d'Algérie Poste.

Service de médecine interne du CHU d'Annaba Des responsables médicaux et administratifs sanctionnés

Une série de mesures disciplinaires a été prise à l'encontre de responsables médicaux et administratifs exerçant au Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Ibn Rochd" à Annaba suite aux résultats des enquêtes ordonnées par le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid sur la situation du service de médecine interne à ce CHU, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

"Agissant sur la base d'une vidéo

relayée sur les réseaux sociaux sur la situation du service de médecine interne au CHU +Ibn Rochd+ à Annaba montrant la situation catastrophique de l'hospitalisation au niveau de ce service en termes de prise en charge médicale et d'hygiène, le ministre de la Santé a chargé une commission centrale de mener une enquête sur terrain et un audit administratif sur les tenants et aboutissants de cette situation", a précisé la même source.

"Suite aux résultats de l'enquête,

il a été établi que cette situation était due à la négligence de certains responsables de ce service. A cet effet, une série de mesures disciplinaires a été prise, y compris la sanction des responsables médicaux et administratifs exerçant à l'hôpital", a ajouté la même source.

"Il est attendu, dans les prochains jours, l'intensification des opérations d'inspection en vue de réprimer toutes formes de laxisme et de négligence", a conclu le communiqué.

ANP

Le nouveau commandant de la Façade maritime Ouest prend ses fonctions

Le général-major Hadj Laroussi Djamel, Commandant de la 2ème Région militaire par intérim, a présidé, ce mercredi 2 septembre 2020, au niveau de la Base Navale Principale de Mers El-Kebir à Oran, la cérémonie d'installation officielle du général Ayad Abdelhak, au poste de nouveau Commandant de la Façade Maritime Ouest en succession du général Chaâlal Abdelaziz, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le général-major Hadj Laroussi

Djamal, Commandant de la 2ème Région militaire par intérim, a présidé, ce mercredi 2 septembre 2020, au niveau de la Base Navale Principale de Mers El-Kebir à Oran, la cérémonie d'installation officielle du général Ayad Abdelhak, en tant que nouveau Commandant de la Façade Maritime Ouest en succession du général Chaâlal Abdelaziz", précise le communiqué. "Après la cérémonie d'accueil et la présentation des honneurs militaires à l'entrée de la base, le Com-

mandant de la 2ème Région militaire par intérim s'est rendu à la place d'armes, où il a passé en revue les carrés alignés, pour entamer, ensuite, la cérémonie d'installation", ajoute la même source. Après l'allocution d'installation, "le Commandant de Région a supervisé la cérémonie de remise de l'emblème de la Façade Maritime Ouest au nouveau Commandant et a tenu une rencontre d'orientation avec ses cadres avant de signer le livre d'or", conclut le communiqué.

Covid et les enfants

Il n' ya pas un jour où le thème du Covid19 n'est pas évoqué dans tous les supports médiatiques; audiovisuels, presse écrite ainsi que dans les revues et publications scientifiques; si le sujet traitant de la question du Covid et l'univers des enfants occupe régulièrement les titres de la presse et les sites spécialisés il n'a pas eu toute la place qu'il mérite dans le discours officiel ou dans les publications de vulgarisation alors qu'il s'agit d'un sujet d'une importance cruciale du fait que l'état sanitaire des enfants impacte directement la famille et peut perturber même le fonctionnement normal de la société.

Par Bouchikhi Nourredine*

I'épidémie est partie pour durer encore longtemps et malgré les promesses de vaccins la réalité est que nous ne disposons pas d'une grande visibilité pour affirmer le contraire , beaucoup de pays ont cru avoir laissé loin derrière le pic de contagion sont actuellement contredit par la réurgence de cas de plus en plus nombreux notamment en France ,en Allemagne, aux États-unis, au Brésil, en Espagne et même en Algérie nous constatons que la courbe des contaminations ne semble pas nettement flétrir.

Tenant compte de ces données il est temps comme s'attendent déjà à le faire de nombreux pays d'anticiper dès maintenant les mesures à prendre en prévision de la recrudescence prévisible des infections bactériennes et virales des voies respiratoires à la saison automno- hivernale dont il nous en sépare juste quelques semaines; le risque est la perturbation du fonctionnement des structures sanitaires au regard de la sollicitation importante habituelle en cette période avec cette fois ci la coexistence quasi certaine avec l'épidémie du covid19 qui faussera tous les calculs.

Déjà que l'épidémie a perturbé le déroulement normal des différents programmes de santé publique ciblant les enfants et dont le plus important est celui de la vaccination ; l'attention a été focalisée durant des mois sur cette nouvelle épidémie au point que tout a été relégué au second ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'émergence de nouveau des maladies classiques à potentiel fort gravissime (coqueluche ,rougeole, hépatite...) sur la santé des enfants et la transmission potentielle aux adultes.

La réouverture prévue des écoles ,crèches et établissements scolaires comme d'ailleurs le suggère la majorité des pédiatries et les instances internationales à leur tête l'OMS devra donc nous inciter à prendre les mesures nécessaires afin de limiter la contagion par les nombreux processus infectieux qui existent à cette époque de l'année et à leur tête le Covid qui sont favorisés par la promiscuité et la difficulté d'assurer parmi les enfants et les élèves le respect des mesures de distanciation et le port du masque.

L'impact du Covid chez les enfants

La maladie se manifeste de façon relativement moins grave chez les enfants comparée aux formes de l'adulte ; la proportion des enfants atteints dans le monde est estimée entre 1 ,1 et 2.2% de la population pédiatrique.

En Algérie dans une récente déclaration du Pr Boufresaoui chef de service de pneumologie pédiatrique le taux est estimé au niveau de l'hô-



pital de Bainem à environ 3% (2). Il a été observé dans certains pays un plus faible taux de transmission vers les adultes en comparaison au virus de la grippe, le risque de contagion est plus grand de l'adulte à l'enfant de moins de 10 ans ; à partir de 10 ans les enfants ont le même potentiel de contamination que celui des adultes (3).

Signes et traitement:

Chez l'enfant les signes ne sont pas spécifiques ;on estime à 13% la proportion d'enfants qui sont asymptomatiques, les cas graves sont rares de même que la mortalité, la période d'incubation est similaire à celle de l'adulte (de 2 à 14 jours) ; à ce jour il n'existe pas de traitement spécifique ; cependant le risque est plus important chez certaines catégories d'enfants et l'attention doit être portée sur ceux souffrant de maladies chroniques tel que l'asthme, les cardiopathies congénitales, les immunodéprimés, les diabétiques et ceux ayant des maladies rénales ou hépatiques.

Logistique à prévoir :

Les médecins et en particulier les pédiatries doivent assurer un rôle de coordination avec l'éducation les services sociaux et tout établissement s'occupant des enfants afin d'établir un circuit qui prendra en charge tout cas suspect de covid19 et permettre ainsi la scolarisation des enfants dans de bonnes conditions de sécurité ; toutes les sociétés savantes s'accordent à encourager le retour à l'école des enfants compte tenu des risques d'aggravation de la brèche culturelle et sociale des enfants qui ne bénéficient pas des mêmes possibilités d'accès à la culture et à l'éducation.

Afin d'optimiser les moyens matériels et humains et décharger les structures d'un éventuel afflux à l'occasion de l'élosion saisonnière des infections respiratoires virales et bactériennes qui peuvent prendre les mêmes aspects et qui sans aucun doute aggraveront le recours aux structures de soins et augmenteront inéluctablement le risque de contagion il va falloir encourager surtout le recours aux consultations téléphoniques et définir des circuits d'assistance séparés; un circuit intitulé «suspicion de Covid » et un autre « non suspicion de Covid ».

Une organisation doit être mise en route sous l'égide des directions de la santé et services de médecine préventive pour répondre aux cas suspects présentant des signes légers qui sollicitent des consultations non programmées en fonction des disponibilités des médecins (pédiatries et généralistes).

La priorité de l'activité pédiatrique sera donnée au suivi routinier des enfants notamment le programme vaccinal.

Un service téléphonique doit être intégré de manière routinière dans la prise en charge des cas suspects même par les structures publiques

core de consensus pour l'âge à partir duquel l'enfant doit porter un masque par principe de précaution il a été suggéré l'âge de trois ans (dans les structures de santé).

Durant les saisons d'automne et d'hiver beaucoup de virus respiratoires circulent avec une symptomatologie voisine de celle du covid19 pour cela non seulement il sera plus économique mais aussi utile de mettre au niveau des consultations de pédiatrie (public et privée) des tests de diagnostic rapide de la grippe pour pouvoir en faire la part des choses et afin d'éliminer au maximum les cas suspects de covid19 et toutes les conséquences qui vont avec (demande de PCR beaucoup plus chère, isolement du malade et ses proches...)

Assurer les moyens de protection.

A - Chez les professionnels :

· il faut d'abord veiller à éviter les situations à risque tel que la grossesse, le diabète, l'asthme, les maladies cardiaques qui mettent les professionnels dans une posture vulnérable vis à vis du covid19.

· Toutes les consultations doivent se faire avec des mesures de protection : blouse jetable, lunettes, masque chirurgical visière et gants.

· Et devant des cas suspects de covid19 ce sera en plus des masques FFP2, double gants, chausures et charlotte.

· La disponibilité du matériel doit être assurée pour pouvoir changer de blouse, de gants pour chaque enfant et de masque en fonction de la durée du l'utilisation.

· Prendre le temps de désinfecter le matériel.

· La priorité doit être donnée afin que le personnel puisse changer d'équipement de protection sans précipitation afin d'éviter les erreurs de procédure; les consultations prendront donc plus de temps.

· Il est important d'avoir des lavabos indépendants et proches, l'idéal au niveau des salles de consultation.

· Il est aussi important de mettre à disposition les moyens suffisants de désinfection après chaque consultation suspecte de covid19.

B - Pour les enfants et leurs familles (6)

· Salles d'attente séparées pour les enfants avec tableau respiratoire ou fièvre le mieux est de les voir qu'au moment où on les appelle de préférence en dehors du centre ou dans la voiture des parents pour éviter l'encombrement dans les salles d'attente et quand cela n'est pas possible il faut opter pour des horaires différenciés pour éviter que des enfants suspects soient dans la même salle d'attente que des enfants présentant d'autres pathologies.

· Dans les salles d'attente il faut veiller au respect des règles de distanciation; deux sièges vides entre deux familles.

· Exiger un seul parent accompagnant l'enfant.

· Exiger le port de masque pour les adultes et les enfants de plus de trois ans quelque soit le motif de consultation. (6)

C'est au prix de mesures rigoureuses et strictes qu'on pourra passer ce cap avec le moins de dégâts possibles, cette pandémie nous impose ses propres règles la moindre concession impliquera des conséquences incalculables sur la santé des citoyens et sur le fonctionnement des structures de santé et la réussite des programmes de santé publique.

*Dr (Pédiatre)

Notes :

(1)(Su L, Ma X, Yu H, et al. The different clinical characteristics of corona virus disease cases between children and their families in China – the character of children with COVID-19. Emerging Microbes and Infection 2020.

(2)(https://www.operaneapp.com/dz/fr/share/detail?news_id=1fe91d8879ae6de5f2a58ae&840add4&news_entry_id=7dc69c200819f_d&open_type=transcoded&from=news&request_id=share_request)

(3) Luis Rajmil . Role of Children in the Transmission of the COVID-19 Pandemic: A Rapid Scoping Review BMJ PaediatrOpen . 2020 Jun 21.

(4) Posfay-Barbe KM, Wagner N, Gauthier M, Moussaoui D, Loevy N, Diana A, L'Huillier AG. COVID-19 in Children and the Dynamics of Infection in Families. PEDIATRICS Volume 146, number 2, August 2020).

(5) Wang Y, Zhu F, Wang C, Wu J, Liu J, Chen X, Xiao H, Liu Z, Wu Z, Lu X, Ma J, Zeng Y, Peng H, Sun D. Children Hospitalized With Severe COVID-19 in Wuhan. Pediatr Infect Dis J. 2020 Jul

(6) Coronavirus Disease 2019 (COVID-19). <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/pediatric-hcp.html>

L'enseignement universitaire en ligne en Algérie durant la période de confinement
dû à la pandémie du COVID-19

■ Entre bricolage et réalité du terrain



Par Fayçal Kharfi*

Depuis son apparition, la pandémie du COVID-19 a incité plusieurs universités dans le monde à recourir à l'enseignement en ligne, parfois juste électronique et à distance, pour tenter de sauver l'année universitaire avec des moyens disproportionnés entre nord et sud. Notre pays et nos universités n'ont pas échappé à ce choix et se sont vues impliquer dans cette alternative avec des moyens de bord et une prédisposition qui ne tarderont pas à monter leurs insuffisances dans l'accomplissement de cette tâche. Bien que l'enseignement en ligne a pris plusieurs formes et s'est servi de tous les moyens de la technologie de l'information et de la communication (TIC), ce mode d'enseignement suscite toujours une certaine réticence de la part des étudiants et demeure problématique quant à sa capacité à assurer certaines activités d'enseignement dispensées en présentiel comme les travaux dirigés et les travaux pratiques.

Les comités pédagogiques de ce début d'année universitaire et les échos reçus chez certains collègues nous rendent vite à l'évidence que l'actuelle tentative de lancement à grande échelle (en urgence) de ce mode d'enseignement n'a pas réussi à satisfaire tous les objectifs pédagogiques escomptés.

Les causes de cet échec sont de plusieurs natures et peuvent s'étendre depuis la non-disposition psychologique des étudiants, et même des enseignants, qui ne leur a pas permis de s'impliquer facilement dans ce mode d'enseignement, en passant par les moyens techniques et pédagogiques relativement non appropriés (outils audiovisuel dédiés à l'enregistrement professionnel des cours; formats de cours non appropriés, manque de formation chez les enseignants...), pour finalement arriver

sur certaines limites propres à ce mode d'enseignement et sa capacité à concurrencer l'enseignement en présentiel.

Pour s'établir comme un mode d'enseignement efficace et attractif, l'enseignement en ligne confronte encore dénombrable problèmes. Nous citons, ici, les problèmes majeurs à surmonter impérativement pour se prétendre à l'accomplissement d'un minimum d'objectifs pédagogiques par ce mode d'enseignement. Ces problèmes sont :

1. Le problème du contenu : le contenu non adapté à l'enseignement en ligne, qui est censé améliorer l'apprentissage en classe, peut constituer une source d'ennui pour l'étudiant. En effet, si l'enseignant se contente de numériser le contenu de son cours classique avec l'inclusion de quelques tests à choix multiples ; ceci ne va constituer guère une façon efficace pour impliquer et attirer l'étudiant.

Le cours aménagé de cette façon va, certainement, provoquer l'ennui chez l'étudiant et va aussi altérer son engagement et sa motivation pour le suivre. Ceci constitue, donc, une des principales causes pour que l'enseignement en ligne échoue. Avant de se lancer dans un tel enseignement, l'enseignant est appelé à préparer la version à dispenser en ligne de son cours d'une manière qui le rend dynamique, attractif et interactif.

2. Le manque de contact : Bien que l'enseignement en ligne présente certains avantages par rapport à l'enseignement en présentiel, le fait d'être dispensé à distance et en ligne lui confèrent aussi certaines limites et inconvenients. En effet, le manque de contact humain, l'absence physique de l'enseignant et l'incapacité de discussion entre camarades de classe sont inconvenients pour ce mode d'enseignement. En effet, l'espace virtuel peut, parfois, paraître trop petit pour l'étudiant et le besoin d'espace physique qui lui permet d'avoir des réponses à toutes ses questions et de s'entraîner

avec de vrais outils se fait très vite ressentir. Pour pallier à ce sérieux problème, il faut favoriser autant que possible l'interaction personnelle dans le monde virtuel et encourager les étudiants à s'organiser entre eux comme sur les réseaux sociaux pour s'entraider dans la compréhension du cours et la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés. Pour la pratique, un travail colossal reste à prodiguer pour ce mode d'enseignement bien que la présence en salles de travaux pratiques demeure jusqu'à présent difficilement surmontable. Dans ce contexte, le développement de simulateurs pédagogiques de travaux pratiques est une alternative sérieuse et une solution envisageable à développer.

3. Les difficultés techniques : Sur les plateformes dédiées à l'enseignement en ligne, les étudiants rencontrent souvent des difficultés techniques surtout informatique (systèmes d'exploitation mal adaptés, logiciels et lecteurs vétustes, connexion internet faible, moyens d'accès rudimentaires (laptops, smartphones...)). Tout cela peut, aussi, influencer l'engagement des étudiants et perturber l'expérience d'enseignement en ligne. Préparer un cours qui s'adapte à toutes ces contraintes techniques s'avère important. Dans ce qui suit, nous essayons d'examiner l'impact qu'entraînerait, sur l'enseignement, le remplacement, complet ou partiel, du mode d'enseignement en présentiel par le mode d'enseignement en ligne et ce, que ce soit en situation normale ou d'urgence. Dans ce contexte, la question qui demeure d'intérêt est la suivante : la virtualisation de la relation spatio-temporelle directe entre étudiant et enseignant n'aurait-elle pas des préjudices sur la l'apprentissage et la transmission des connaissances ? Autrement dit, quelle est la place et l'apport de ce mode d'enseignement ? Pour moi, sans doute, l'apprentissage en ligne ne saurait être une alternative pour remplacer complètement l'enseignement traditionnel en présentiel. En effet, il faut surtout penser à un enseignement intégré qui utilise les deux options avec une exploitation optimale de toutes les technologies de la communication électronique disponibles. Les universités algériennes, ne disposant pas toutes de plateformes d'enseignement en ligne à caractère professionnel, se sont vues recourir aux visioconférences et à la mise à disposition des étudiants de supports de cours électroniques et ce, juste pour maintenir un minimum de fonctionnement durant la période de confinement dû au COVID-19. Par ailleurs, l'expérience a, aussi, montré que les plateformes d'enseignement en ligne, actuellement utilisées dans certaines universités algériennes comme «MOODLE», restent insuffisantes pour fournir à l'enseignant les moyens nécessaires à la transmission du savoir surtout pour le cas des sections à grands nombres d'étudiants. D'autres universités ont eu, aussi, recours à l'utilisation de ZOOM et Google-Meet pour dispenser les cours aux étudiants, mais malheureusement ces moyens de communication vidéo et de partage de fichiers de plusieurs formats ne pouvaient, en aucun cas, se constituer comme des plateformes d'enseignement en ligne. L'utilisation des plateformes d'enseignement en ligne professionnelles en Algérie bascule toujours entre démonstration des avantages pédagogiques et difficulté d'appropriation des outils nécessaires. De plus, les objectifs pédagogiques à atteindre par l'introduction de l'enseignement en ligne n'ont jamais été fixés ni élucidés d'une façon objective pour savoir jusqu'à quel niveau et dans quelle proportion ce mode d'enseignement est en mesure d'intervenir dans l'enseignement supérieur. Finalement, il est vraiment primordial de se pencher sur l'adoption correcte et efficace du mode d'enseignement en ligne pour lui procurer cette faculté d'attractivité envers les étudiants et pallier désintéressement ressentialement.

*Professeur de Radiophysique
à l'université Ferhat Abbas-Sétif1.

Comment l'avenir pourrait-il être meilleur ?

Par Arezki Derguini

C'est la question que l'on peut se poser quand on pense aux jeunes générations, au monde de demain avec ses nouvelles technologies, son économie d'énergie, le réchauffement climatique, ses fractures, ses guerres et ses paix.

Vivre mieux ou vivre bien ? Devenir nous-mêmes, cesser de vouloir imiter ce qui ne peut plus l'être. Vivre mieux, c'était le projet du capitalisme dit Eduardo Viveiros de Castro, au passé et non plus au futur. Car vivre mieux si cela se peut ne concernera plus qu'une petite moitié de l'humanité, les classes moyennes de la globalisation en même temps que cela multipliera les crises sociales et écologiques.

LES CROYANCES DANS L'AVENIR

Vivre mieux divisera la société entre ceux qui voient et ceux qui ne voient pas qu'une telle possibilité est inscrite dans leur présent. On peut distinguer de ce point de vue quatre populations : les populations qui vivent bien ou mal et croient qu'elles vivront mieux que leurs parents (A, B), celles qui vivent bien ou mal et croient qu'elles vivront moins bien que leurs parents (C, D). Si donc les choses continuent d'aller comme elles vont aujourd'hui, la société sera parcourue par ces quatre tendances. Selon la force que chacune d'entre elles prendra dans le cours des choses, la manière dont elles s'articuleront, dépendra l'avenir de la société.

La cohésion de la société se fera autour de la tendance la plus lourde. De quelle manière elle se fera est ce qui nous importe. Selon le cours actuel des choses, la tendance la plus lourde pourrait être celle portée par la population qui vit mal le présent et pense que le futur sera pire. La population vivant mal s'accroissant, celle vivant mieux diminuant, celle qui vivait mal et vit mieux étant très négligeable. La pente de la société semble claire. Mais il n'est pas sûr qu'une telle tendance puisse faire longtemps la cohésion de la société. La façon dont elle comprendra les autres populations pourra ne pas être consensuelle. Volontaristes, ses réalisations pourraient ne pas être satisfaisantes. Cette tendance pourrait alors à son tour se décomposer, sa différenciation régionale s'accentuer.

Mais je ne crois pas qu'on puisse éviter d'aller au bout d'une telle pente. Ce que je vois plutôt c'est qu'au bout d'une telle pente, on peut se retrouver dans deux états différents : un état où ayant trouvé le fond, nous retombons sur nos jambes, nous nous ramassons et repartons dans une pente ascendante et un autre état où nous ne trouverions pas le fond et nous ne cesserais pas de nous fragmenter, de nous entrecasser. Accompagner le mouvement pour préserver une cohésion et trouver un sol ferme, ou subir le mouvement en nous débattant sans en voir la fin.

Aussi importe-t-il de savoir comment préserver notre cohésion en période de vaches maigres. À quoi tenir et que laisser partir ? Que garder et de quoi se décharger ?

Les populations qui vivent mal le présent, mais entrevoyent un meilleur avenir (B) sont à mi-chemin entre les populations C et D qui vivent mal le présent. Elles divergent des populations en ce qu'elles envisagent de vivre bien plutôt que mieux. Elles partagent le présent des populations C et D, mais ne partagent pas la même vision des possibles qui peuvent s'y ouvrir. Elles divergent d'elles d'en ce que celles-ci veulent vivre mieux alors qu'elles ne le peuvent pas. Les unes y voient le pire, les autres des possibilités de lui échapper. Elles ont donc le même point de départ, mais n'envisagent pas le même cheminement. Les unes résistent, se révoltent, mais restent prises sur la voie de la dégradation,

Devenir indien, ce n'est donc pas retourner à la nature ou remonter dans le temps. C'est faire le deuil du monde d'avant et apprendre à vivre dans un «monde diminué», où l'on est moins riche qu'hier. Les peuples andins ont ce mot d'ordre devenu célèbre : «Vivre bien.» Mais on oublie souvent la suite de leur slogan : «Vivre bien ne veut pas dire vivre mieux.» Vivre mieux, c'était le projet du capitalisme, de la modernité. Vivre bien, n'est-ce pas... mieux ?^[1]

les autres bifurquent. On peut dire que les populations A sont le contraire des populations C et D : elles sont sur la même trajectoire, mais tirent en sens opposé. Alors que la population B est la contradictoire de la population A : elle propose une autre trajectoire. Vivre bien n'est pas vivre mieux, ou autrement dit, c'est vivre mieux, mais pas comme avant.

C'est donc que si les populations B arrivent à faire partager aux populations C et D un chemin qui évite le pire, autrement dit si elles élargissent leur voie pour que ces dernières puissent s'y engager que l'on peut espérer arriver à une cohésion non régressive de la société. On peut supposer que c'est au sein de la population C qui constitue la partie médiane de la société que peut émerger la population B et se percevoir un autre avenir que celui qui pointe à ses extrêmes. Cette population dont la propension est bloquée à mi-parcours (qui participait du destin de la population A, qui maintenant risque de partager le destin de la population D), est celle qui perçoit la solidarité des deux extrêmes, donc le processus de différenciation sociale actuel et se soucie de ne pas en être la victime. Mais pour que l'influence de la population B puisse toucher la population D, il faut supposer des passerelles entre ces deux populations. Aussi soutiendra-t-on que la population B se constitue de la population C qui aura réussi à faire jonction avec la population D, donc d'un mixage de la population C et D (C&D) qui redéfinit en son sein un autre cheminement que celui promis par le cours actuel des choses. Un tel mixage casserait le processus de différenciation dominant qui concentre les populations à ses deux extrémités pour en définir un nouveau moins tendu et davantage intégrateur.

La lutte véritable commence donc entre ceux qui voudraient que le futur prolonge le présent et ceux qui voudraient qu'il bifurque et ouvre un nouveau chemin. Non pas entre les gagnants de la globalisation et les perdants tout simplement, le dernier ensemble étant trop hétéroclite, mais ceux qui portent un nouvel avenir, empruntent une nouvelle voie, défendent et creusent un possible plus intégrateur qui peut être ouvert dans le présent, qu'elles œuvrent à faire émerger sous celui dominant.

Pour qu'un tel avenir prenne plus de cohérence et puisse être partagé plus largement, le champ d'expérimentation et de réussite de cette partie de la population qui s'efforce de réaliser un avenir mieux partagé doit pouvoir s'élargir. Vivre bien signifiera d'abord vivre en paix, résister à la tentation de consommer plus, qui menace d'aggraver la difficulté de vivre, d'intensifier la raréfaction des choses de la vie et la guerre de tous contre tous.

Dans leur situation présente, les populations dont l'état se dégrade ont tendance à résister à un tel mouvement en le freinant et non pas en cherchant des voies de bifurcation pour refaire sa cohésion, ses forces. Leur stratégie reste défensive, collée au cours des choses. La population qui vit mal, mais essaye d'ouvrir un autre possible dans le présent, une bifurcation dans le cours des choses, un processus de différenciation moins tendu, est seule en mesure de résister et de triompher. Les perdants de la globalisation peuvent l'emporter sur les gagnants, mais le processus de différenciation qu'ils engageront s'il ne réussit pas ne pourra qu'accroître le désordre social, un processus d'indifférenciation anomique. Car tout est là : quel est le processus de différenciation qui peut faire à la fois progrès et cohésion ? «Tout le monde à terre» (est égal), cela est bien, encore faut-il que l'on

se tienne sur un sol ferme, que l'on puisse ensuite construire des forces, se mettre en ordre de marche, vivre en paix, se spécialiser, travailler et s'améliorer.

LA CROYANCE DANS LE PROGRÈS

Ceux qui croient qu'ils vivront mieux que leurs parents aujourd'hui croient en l'avenir qui porte le cours des choses. Ils surfent sur le cours des choses. Dans le passé cette croyance était largement partagée : on croyait que le progrès, mené par la Science, serait celui de toute l'humanité. Le temps était synonyme de progrès, de croissance. Cette croyance dans le pouvoir illimité de la Science entraînait le monde entier. Le progrès se diffusait des sociétés les plus avancées vers les autres.

Quand certaines sociétés se battaient pour le garder, le concentrer chez elles, les autres se battaient pour s'en approprier. Aujourd'hui que la croissance devient coûteuse, que la planète paraît trop petite pour sa population, que ses ressources paraissent limitées, que son énergie fossile (force motrice de son industrie et de son mode vie), son industrie et son mode vie polluent et freinent son expansion, le nombre de ses croyants diminue. C'est le temps de l'impuissance, de la défiance du politique et du scientifique.

Il faut cependant distinguer les vrais croyants des faux. Les vrais croyants sont confirmés par leur expérience, ici ce sont les gagnants de la globalisation, les surfeurs. Les faux croyants, plus nombreux, sont ceux que la vague risque d'emporter. Ils sont ceux qui ne veulent pas croire leurs sens, ce que leurs yeux voient. Ceux que ne confirme pas leur expérience souvent parce qu'ils n'en ont pas. Ils veulent croire en dépit de leur situation qui se dégrade, ils ne peuvent tenir qu'au passé, qu'à leurs anciennes habitudes. Formatés à l'excès, ils ne peuvent pas se détourner, mais se tourner vers quoi ? Ils attendent toujours du temps qui vient un meilleur avenir, mais un avenir qu'ils ne perçoivent pas et qu'ils ne peuvent qu'imaginer d'une imagination toute théorique et dont ils peuvent désespérer. On distinguera quand même ceux qui tiennent au cours du pétrole, qui attendent que la vague de la décroissance passe. Le mythe de l'histoire comme progrès n'est pas en cause pour eux, mais le fonctionnement du monde, des marchés et de la société^[2]. Il suffirait de réformer le monde, l'organisation des marchés et de la société pour sauver l'histoire comme progrès. Il en fut ainsi avec le socialisme, il suffit pensait-on de supprimer la propriété privée des moyens de production, le marché libre où loge l'injustice pour libérer les forces productives, de les remplacer par leur contraire ... et on revint à la case de départ. Le processus de différenciation renaisait avec les mêmes oppositions. On n'a pas vu que les contraires se tenaient, que l'on ne pouvait aller que de l'un à l'autre. Les contraires ne sont que le résultat d'une bipolarisation du processus de différenciation. Au lieu de se balancer, de s'équilibrer, de s'inverser, ils se sont opposés jusqu'à s'exclure sans voir les processus d'indifférenciation et de différenciation qui les produisaient. C'est le processus de différenciation qu'il faut apprivoiser.

On ne peut pas imposer à la vie un modèle de différenciation, on ne peut que contribuer à ses processus de différenciation. Dans le cas de la propriété, les différentes formes de propriété ne sont pas produites séparément, mais l'une en différence à l'autre, l'une pouvant passer dans l'autre et donc dans une certaine cohésion. Une définition arbitraire, violente n'empê-

chera pas le processus de différenciation de reprendre ses droits. Elle augmentera seulement les coûts.

LES DÉRIVES DE L'IMAGINATION SOCIALE

Ceux qui ne croient pas en l'avenir que porte le cours actuel, ceux sur lesquels le mythe du progrès a relâché sa prise, peuvent se tourner d'une certaine manière vers le passé. Un avenir qui à défaut de pouvoir se dessiner, prend le visage d'un passé glorieux, d'un âge d'or. L'avantage d'un tel retour, c'est qu'il est prêt à l'usage et donc économise bien des efforts à l'imagination : il offre une image du monde, de sa conduite et de sa façon de penser, que l'on peut nombreux imiter. Si cette partie de la population se fie à son imagination et se détache de son présent, c'est parce que celui-ci ne lui offre aucune ressource. Le second avantage d'un tel retour, c'est qu'en même temps qu'il se soutient d'une disponibilité de la mémoire, il s'appuie sur un sentiment égalitariste. Cet égalitarisme redonne l'espoir d'une prise de la société sur son présent quitte à ce que cet avenir ne soit qu'imaginaire ou apparaisse sous une allure stationnaire. Il aura été arraché à ceux qui voulaient les en exclure. C'est sur cet égalitarisme et cette disponibilité de la mémoire que des doctrinaires religieux pourront s'appuyer pour proposer un modèle simple et pacifié de la société. Mais les individus se rendront vite compte que le progrès technique auquel ils restent attachés finira par ne pas les concerner. En vérité, ces individus - sous l'influence de doctrinaires qui ont figé l'imagination sociale, se sont tournés vers le passé pour mieux recevoir le futur qu'ils refusaient^[3], pour mieux faciliter un processus de différenciation capitaliste.

C'est ainsi qu'il faut comprendre la profonde connivence entre les monarchies du monde arabe et l'Occident capitaliste. Les dictatures modernistes ont seulement cru qu'elles pouvaient se moderniser plus vite, qu'elles pouvaient balayer plus vite les traditions/résistances sociales. Leur connivence est moins évidente, elle est discrète, moins étendue et peu relevée. La France acceptera-t-elle de rendre à l'Algérie les biens mal acquis des responsables algériens qui se sont réfugiés chez elle ? Cette partie de la population qu'aliène son imagination ne cessera pas de croire, si dans le cours des choses ne parviennent pas à se dessiner d'autres possibles que ceux que prépare le cours actuel. Car l'imagination ne pourra que dériver suite à son décrochage du monde réel. Pour éviter une telle dérive, où la société cherche à habiter un monde imaginaire qui ne cessera pas de lui échapper, il faut ressouder l'imagination au sens commun^[4]. Il faut redonner à la société la pratique de sa pensée et la pensée de sa pratique.

Une telle dérive de l'imagination sociale s'accompagnera d'une plus faible prise de la société sur le mouvement réel, mais aussi à sa division. Car les doctrinaires feront face à d'autres doctrinaires, d'autres imaginaires irréductibles. Et la domination des uns répondra la résistance des autres. La société sera prise entre deux camps opposés et sera neutralisée pour laisser la formation de l'imagination aux doctrinaires de la Science et de la Religion, formation qui court-circuitera la production d'un sens commun. La crise se poursuivra, la Religion et ses adeptes s'efforçant de soumettre la Science et ses adeptes, ou inversement, pour exclure la société de la politique. Sans l'intercession de l'Argent, les deux imaginaires ne pourront se concilier.

Suite en page 8

A Monsieur le Wali de la wilaya d'Aïn-Témouchent

Ville de Beni-Saf : une immersion dans un panier de crabes

Par Mohamed Seghiouer

Monsieur le Wali,
Au 1.9.2020, vous êtes désignés à la tête de cette wilaya.

Dépendant de votre compétence, je suis le chef lieu de daïra et je me nomme «BENI-SAF, je n'accuse pas, je dénonce ! »

Aussi, dans ce cadre, et en toute courtoisie et avec respect, je vous laisse, 4 mois pour en faire votre, l'important enjeu, qui est de redresser mon ossature, mon territoire, de relever mon corps inerte.

Ces 4 mois de grâce, se répartiront de la façon suivante :

Le premier mois sera pour vous installer, prendre connaissance des affaires en cours, reconnaître le terrain, mettre en place les «garde-fous», placer les «baroudeurs» aux points stratégiques, et donner les «armes» nécessaires aux Incorruptibles, qui n'auront à rendre compte qu'à vous et à personne d'autre.

Les trois mois suivants devront être suffisants pour me faire nettoyer, au sens propre et figuré, me laver de ces ignobles souillures, me faire une peau neuve, à la hauteur de mon prestige, de mon élégance, de ma présence et de ma beauté.

Oui monsieur le wali, je suis tout ça ! Vous le constaterez de vous-mêmes et vous vous demanderez pour quelle raison, j'ai été injustement répudiée.

J'ai été salie, humiliée, discréditée, mon image de marque détruite, abandonnée par tous vos prédécesseurs, qui n'ont pas mesuré mon importance dans votre wilaya, par rapport à mon attractivité hélas, perdue depuis plusieurs années.

Vous aurez comme action prioritaire l'amélioration du cadre de vie de la population qui vit sur mon sol, et qui souffre sans faire trop de vagues, car ce sont des gens pacifiques et hospitaliers.

Avec votre équipe, il vous est demandé de casser cette affreuse spirale de médiocrité, d'incompétence et de laxisme dans tous les domaines d'activité.

Il vous faudra travailler beaucoup, traiter

les questions prioritaires, et les problèmes, quartier par quartier, et donc lancer, à mon sens, une bénéfique campagne de restauration de qualité, pour que je puisse enfin, respirer normalement et donner naissance à de la verdure, à des plantes, à des fleurs, à une résurgence du bien-vivre, de l'espoir à mes jeunes, qui sont malmenés, perdus dans le dédale de la bureaucratie et du mépris, hélas aujourd'hui installé partout et dans tous les secteurs. Je voudrais aussi donner la paix et la tranquillité pour les plus âgés.

En ma qualité de chef lieu de daïra, je sais que dans sa région, le wali, fonctionnaire stratégique, jouit des pouvoirs presque présidentiels. Il est puissant et non responsable devant la représentation populaire.

L'affectation des projets sectoriels, le contrôle des dépenses, le suivi de l'exécution des investissements publics, l'évaluation de la qualité de travail fourni, et la veille au respect des délais de réalisation, toutes ces missions relèvent de vos prérogatives en tant que patron de la wilaya. (Source Code)

Je vous avouerai que mon territoire, ils sont rares pour ne pas dire inexistant, les investissements publics ou autres projets. Depuis des décennies, je ne bénéficie plus de la distribution de la richesse du pays. Je vous disais, plus haut, être hélas bien abandonnée.

J'espère qu'avec vous, je bénéficierai des retombées des dotations et des subventions de notre Etat, à mon échelon de daïra.

Je ne veux pas vous embêter quant au maintien de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens. Cela aussi est votre charge d'assurer la sécurité de mes habitants notamment en traitant d'urgence, cette catastrophe qu'est le rejet continual, jour et nuit, de la poussière de la cimenterie, qui pollue depuis près de quarante ans, mes terres et ma faune ainsi que ma flore.

C'est vrai aussi que c'est une énorme responsabilité que de veiller à la santé environnementale de la wilaya en faisant contrôler les installation des industries dangereuses ou polluantes, mais il y a aussi, et la délivrance des permis de construire. Sur ce sujet j'ai plein de choses à dire.

Le respect du patrimoine culturel de la wi-

laya, protéger les monuments historiques et les sites remarquables que je préserve sur mon dos, depuis des millénaires, avec des vestiges qui ne demandent qu'à être classés.

Pour le cas, vous aurez en charge ma demande concernant le site de la «Tour Maure» du roi Siga, roi que j'ai hébergé sur ma plage dite de la «Marmite», avec ses cavaliers, ces cargaisons de marchandises, ses soldats, pour faire face à ses ennemis, qui voulaient me conquérir et me dompter.

J'aurai dû me laisser faire, au lieu de faire la maligne, puisque sur ces espaces historiques, «on» a cassé mes gros blocs de pierres, fouillé dans mon ventre, et creusé des fondations pour construire un Complexe de villégiatures, de restauration et d'hôtellerie, et en plus la jolie plage de la «Marmite» m'a été prise. Elle est devenue privée, réservée à ceux qui en ont les moyens, fermant les accès à celles et ceux qui ne peuvent y accéder, les pauvres chéris.

Je leur ai dit que ce n'était pas ma faute et que je n'y pouvais rien, car détruire un site historique, faut avoir bien des relations, à haut, très haut niveau.

Vous savez, j'ai tellement de choses à vous raconter, tant de choses à vous demander, tant de questions à vous poser, tant de problèmes à citer, tant d'affaires douteuses à ressortir, tant de dossiers notamment en ce qui concerne les permis de construire et les extensions et autres aménagements illicites. Tant et tant de sujets à traiter.

Mon message reste néanmoins clair, puisque j'ai espoir en votre arrivée à la tête de cette wilaya, en un homme providentiel pour ma survie, pour mon essor, pour mon développement, à fortiori puisque je me connais très bien et que, par conséquent, je peux m'avancer à dire, que j'ai en moi, dans mon ventre, dans mes entrailles, et à l'air, (hélas pas trop libre), des potentialités aussi certaines qu'évidentes, et cela depuis très, très longtemps, mais vos prédécesseurs ne se sont pas rendus compte de ma beauté et de mes atouts. J'étais prête à les laisser tomber amoureux de moi, mais hélas, ils ne regardaient pas de mon côté.

Bon le passé et passé, il est parti et ne reviendra pas.

Il faut tourner la page de cet ancien système qui m'a laissé sur la touche, sur le carreau, en bord de route. Je voulais partir vers la modernité et l'expansion économique, sociale et culturelle.

Il est donc temps de remettre de l'ordre là où le «chaos» a été répandu sur mon territoire.

Oui, il va falloir combler les lacunes de vos prédécesseurs. Je ne veux pas vous parler des maîtres, car j'ai un tsunami de lacunes et un nombre incalculable de dérives, de médiocrité et de laisser-aller, à citer.

Vous m'apparaissiez sympathique, je vais vous laisser fouler mon sol, rouler sur moi, même vous porter sur mon dos, et donc j'ai confiance, mais sans vous menacer, ni vous faire du chantage, je peux vous dire, que si aucune décision de grande ampleur, n'est prise dans le sens de ma supplique ci-dessus, je vous dégrade et vous retire ma confiance et ma sympathie.

Pour contre, dans le cas contraire, ce que je souhaite fortement, je vous décernerai, dans quatre mois, le 1er janvier, le tout premier prix de «Bâtisseur 2021».

Voilà, à vous de jouer. Vous marquerez de votre main, de vos pieds, mon riche sol, mon sable d'or, mes paysages, ma mer d'azur, et vous laisserez ma population dire du bien de vous, de votre nom et votre passage ici, chez moi, restera une marque concrète de la bonne gouvernance et de l'esprit patriotique pour un développement d'envergure.

Restant votre obligée, je vous souhaite la bienvenue, la santé et la force pour redresser l'ensemble, remettre sur rails les wagons laissés pour compte, mais aussi remettre «le monde bén-safien» au travail.

Ce premier septembre, finies les vacances. C'est la rentrée, la rentrée des «classes», avec beaucoup de pain sur la planche.

Bien cordialement, bon courage et bonne chance pour votre parcours dans cette haute, louable et formidable fonction. Inch Allah de succès en succès !

Signé:

« Beni-Saf c'est mon nom! Je n'accuse pas, je dénonce ! »

Fait sur mon territoire ce mardi 1.9.2020

Comment l'avenir pourrait-il être meilleur ?

Suite de la page 7

LE MILIEU PROPICE À UNE DIFFÉRENCIATION CONCERTÉE

Il faut penser aux milieux qui peuvent permettre à la société de se réapproprier sa pensée et sa conduite. Les milieux dans lesquels vivent nos populations fabriquent des individus séparés incapables de coopération, de synergie. L'Etat a séparé la majorité de la population des ressources disponibles, il les a concentrées et a assigné à chacun une place dans un ensemble qu'il croyait pouvoir animer. Et la société de se disputer les places jusqu'à la mettre en faillite et à la soumettre aux contribuables les plus puissants.

Il faut penser à des milieux où la société peut faire corps (avec ses appareils) et se réapproprier ses ressources, fabriquer ses capacités. En somme il faudrait constituer des populations précises qui puissent se donner des objectifs précis, des cheminements qui puissent entrer en congruence de sorte que la progression de chaque partie de la société puisse tenir avec la progression des autres. Des milieux en mesure d'ordonner, de coordonner leurs différents mouvements.

Un horizon commun suppose la perception par chaque population, par chaque individu de son cheminement particulier dans le cheminement global de la société. Il faut des milieux qui puissent penser la différenciation sociale qu'ils pratiquent, à laquelle ils adhèrent, différenciation qui détache et attache les intérêts les uns aux autres. Ainsi la société peut-elle partager la croyance dans une mar-

che commune vers un horizon commun. La construction de tels horizons emboîtés ou congruents ne peut procéder que de bas en haut de la société, de populations particulières vers toute la société. Le contraire imposerait la vision d'une partie de la population sur le reste, la vision de celle qui est intéressée dans le prolongement du cours actuel, de celle qui peut en tirer des bénéfices immédiats.

La construction de bas en haut doit partir de collectifs en mesure de situer leur trajet particulier dans une démarche globale de progrès. Nous voulons, pouvons individuellement et collectivement, pour chaque catégorie, devenir ceci en effectuant cela et en passant par là. La région apparaît comme le milieu dans lequel la société peut être à la hauteur de sa différenciation. Si elle adopte alors une doctrine sera pour la mettre à l'épreuve de son bien-être. Un tel milieu peut accueillir la différence des croyances comme des propensions parce que leur intérêt se portera alors sur les réalisations qu'elles apporteront au bien-être, à la bonne vie du milieu. Pour que la société reste attachée à un avenir commun soustrait à la manipulation de la Science ou de la Religion, deux serviteurs de l'Argent, elle doit pouvoir expérimenter et s'évaluer. Ce qu'elle ne peut faire que dans un cadre qui ne lui échappe pas, qu'elle ne livre pas à des puissances extérieures. La nation construite de haut en bas déprend les populations de leurs cadres d'action et livre son cadre d'action à des spécialistes entretenus par les puissances d'argent. Il nous faut donc trouver les milieux dans lesquels notre jeunesse pourra convenir avec une différenciation sociale de progrès. Il

est clair que la différenciation sociale que promet le cours actuel du monde dans le cadre des États-nations ne pourra pas être soutenable longtemps. Elle engendre ruptures sociales et crises écologiques graves. Le cadre national devra être soutenu par des milieux où la différenciation sociale pourra être plus ramassée, moins tendue entre ses deux extrêmes, où la complémentarité des ressources pourra être mieux ordonnée.

Arezki Derguini

Notes

[1] Et si le temps était venu de «devenir indien» ?
Entretien avec l'anthropologue brésilien Eduardo Viveiros de Castro. <http://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20140710.OBS3375/le-temps-est-venu-pour-nous-tous-de-devenir-indiens.html>

[2] Le mythe du progrès n'est que la sécularisation du mythe du paradis céleste, la promesse d'un paradis terrestre. Le libéralisme se branche sur ce mythe : la société est l'obstacle à sa réalisation. Le socialisme scientifique est une autre variante.

[3] Avec le socialisme d'Etat, la force de la croyance dans le progrès a été décisive. Mais nous avons seulement pris un détour : on a accepté le socialisme pour refuser le libéralisme, mais pour mieux nous y conduire à travers la patronnalisation de l'Etat. Maintenant, il faudrait effectuer un nouveau détour, celui par l'islam doctrinaire, le détour étatique n'ayant pas suffi. Les doctrines absolutistes voudraient définir le processus de différenciation sans prendre en compte le processus lui-même. Les doctrines absolutistes sont des succédanés du mythe de la domination de la nature.

[4] Isabelle Stengers. Réactiver le sens commun. Lecture de Whitehead en temps de débâcle. La Découverte, 2020.

Science et Religion sont les figures jumelles d'une dépossession de la société de son savoir : il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. La Science grande prétresse du paradis sur terre a succédé à la Religion par la grâce du roi Argent pendant quelques siècles, la Religion d'Etat a régné sur plusieurs siècles avant que n'arrive le règne du roi Argent et la promesse d'un paradis sur terre.

Dans notre société, Science et Religion s'opposent et se disputent la prééminence, paradis sur terre versus paradis céleste. Les croyants se partagent, croyants mous, fervents croyants. Cela tient d'une tradition sociale, d'une Religion d'Etat et d'une hégémonie occidentale sur la pensée où l'imaginaire social a décroché du sens commun, de l'expérience sociale. Toutes deux s'entendent pour déposséder la société des pratiques scientifiques, religieuses et politiques.

Tant que nous ne sortirons pas de leur opposition, un processus de différenciation sociale cohérente ne pourra plus s'engager, chacune voulant en dicter la marche. Il faut rendre la science et la religion à leurs praticiens, autrement dit il faut rendre à la société la «pratique de sa pensée» et la «pensée de sa pratique» que le cloisonnement des spécialités permet de lui soustraire pour les livrer à une minorité qui peut avoir une utile pratique de sa pensée et une utile pensée de sa pratique.

Sale temps pour les maires !



Par Cherif Ali

Aleur décharge, il faut dire que les responsabiliser sur tout et rien, c'est quelque part aller vite en besogne au regard de la faiblesse des moyens mis à leur disposition !

DANS L'ABSOLU, QUE PEUVENT-ELLES FAIRE DEVANT LE « DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE » QUI TOUCHE L'ENSEMBLE DES PAYS DU BASSIN MÉDiterranéEN ?

Anticiper pour le moins, les événements, alerter les populations, secourir les sinistrés, les reloger même provisoirement, car, c'est leur rôle !

Mais comme à chaque fois, la responsabilité est imputée à l'Office national de météorologie (ONM). On lui reproche de ne pas cibler les localités exactes qui seront affectées par les intempéries, alors que son rôle se limite à donner des alertes à travers la diffusion des BMS (Bulletin météorologique spécial) en temps réel. A elle seule, la météo ne peut faire face aux intempéries et aux inondations, d'autres facteurs interviennent justement dans cette situation. L'on cite souvent la mauvaise gestion des villes et la négligence. Les collectivités locales n'accordent pas beaucoup d'importance au curage des avaloirs et des regards de la voirie. Ces travaux qui devraient être entrepris en été, auraient certainement permis d'éviter leur obstruction par les premières pluies automnales et le refoulement de ces eaux.

QUID DU PLAN ORSEC DES COMMUNES ?

La réponse nous a été donnée, en partie, par un responsable du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui avait fait la déclaration suivante : « quelque 600 communes sur les 1541 qui compte le pays, nécessitent des opérations de mise à niveau en matière de moyens d'intervention et de lutte contre les risques majeurs ».

Le laisser-aller, l'absence, parfois, de plans Orsec et les interventions conjoncturelles d'un personnel non formé pour la circonstance aggravent la situation, quand la catastrophe se produit. Les opérations d'entretien préventif, quand elles ont lieu, ne doivent pas, en principe, s'inscrire dans un calendrier saisonnier, dans la mesure où les calamités sont imprévisibles, n'ont cessé de répéter tous les spécialistes de la question.

Il y a aussi le manque d'informations concernant la consistance et l'état des moyens à mutualiser et à mobiliser à l'échelon national et aussi des ressources humaines à réquisitionner quand la catastrophe touche une ou plusieurs wilayas, ce qui laisse perplexe les responsables en charge de coordonner les secours, en l'absence d'un fichier central informatisé.

Dans ce registre, un responsable du ministère des Ressources en Eau avait annoncé, il y a quelque temps, qu'un « Plan national de protection des villes contre les inondations » avait été établi, dans le cadre d'une stratégie allant jusqu'à 2030 ».

On a entendu aussi parler « d'une étude sur le phénomène des inondations en Algérie et les moyens de réduire leur impact », financée par l'Union européenne pour un coût de 1,2 million d'euros.

SIMPLES EFFETS D'ANNONCE OU PROJETS CONCRETS, TOUJOURS EST-IL QU'AU JOUR D'AUJOURD'HUI, LES INQUIÉTUDES DEMEURENT ET LES ALGÉRIENS SE SOUVIENNENT ENCORE DES DRAMES CAUSÉS PAR :

- Les inondations de Bab El-Oued (10 novembre 2001) et les torrents de boue qui

Aujourd'hui, force est de constater qu'en l'absence de toute stratégie d'intervention des communes à moyen et à long termes, les mêmes erreurs et les mêmes défaillances se reproduisent de manière cyclique, avec leur lot de drames humains et de dégâts matériels, à l'orée de chaque saison automnale.



se sont déversés dans l'oued principal du Frais-Vallon faisant 1000 victimes et aucun responsable n'a été inquiété !

- Celles de Ghardaïa en 2008, quand des pluies diluviales se sont abattues sur la région pendant 48 heures. En amont, elles ont trouvé comme réceptacle des oueds et de là, les eaux ont déferlé, débordé et emporté tout sur leur passage, à travers huit communes, dont celle située dans la vallée du M'zab, Ghardaïa !

Le bilan s'est soldé par 49 morts, des dizaines de blessés et autant de personnes traumatisées, sans compter les dégâts matériels qui se chiffrent en milliards !

Le « déchaînement des éléments » est-il le seul responsable de ce qui s'est passé à Ghardaïa, mais aussi à Bab El-Oued et toutes les régions qui en gardent encore les stigmates ?

Mais s'il venait à se produire une quelconque catastrophe dans une région où « on aurait fermé les yeux sur des habitations édifiées sur des conduites de gaz, ou des bâties construites dans des lits d'oueds, ou plus encore des travaux de réalisation ou de réfection bâclés par des entreprises non compétentes et qui auraient impacté, gravement, sur des citoyens ou leurs biens », chaque responsable, direct ou indirect, de cette situation aurait à répondre de sa négligence. Sale temps pour les maires !

IL FAUT AUSSI RECONNAÎTRE QU'EN L'ÉTAT, NOS COMMUNES SONT DÉMUNIES DEVANT CES PÉRILS !

La plupart d'entre-elles ne disposent même pas d'un « système d'alerte et d'information de la population ». A cela il faut ajouter le manque d'organisation des services de nettoyage et d'entretien ainsi que le laxisme de certains responsables locaux qui ne prennent pas les mesures d'anticipation qui s'imposent en cette basse saison et qui ne donnent même pas suite aux BMS spéciaux qui leur sont transmis !

Les oueds menacent nos villes et les alertes météo vont être fréquentes et il n'est pas question de se défausser sur les autres, comme l'a fait, par exemple, le maire d'Alger-centre dans un entretien qu'il a accordé à un journal en ligne. S'expliquant sur

les inondations provoquées par les premières pluies qui ont bloqué la circulation automobile pendant des heures, il a affirmé : « je pense que cela s'est produit à cause des travaux qui sont en cours et notamment le sable utilisé dans les chantiers ».

A la question de savoir qui était responsable, le maire bottant en touche, a pointé du doigt les entreprises SEAL et Sonelgaz « qui font la sourde oreille à nos réclamations en refusant de remettre en état les lieux quand elles interviennent sur la chaussée, laissant sur place les gravats qui obstruent les avaloirs et les égouts ! ».

Un autre maire, celui de Tébessa, ville qui a été submergée par la boue et inondée jusqu'à la moindre maison, n'a pas trouvé mieux pour expliquer la catastrophe que de dire : « il n'y a pas eu mort d'homme, donc ce n'est pas si grave ! ».

Chaque hiver, les Oranais vivent le calvaire. Le moindre déplacement, la plus petite des activités se transforment en épreuves titaniques : rues gorgées d'eaux, boue, gravats jonchant la chaussée et bloquant la circulation automobile. Cette situation qui, hélas, se répète est due généralement à l'inexistence des réseaux d'évacuation des eaux de pluie ou à leur vétusté. On parle, aujourd'hui, de projets d'aménagements hydrauliques et de réalisation de nouvelles digues et d'avaloirs pour un coup de 12 milliards. Est-ce à dire que les élus et les responsables locaux ont, enfin, pris leurs responsabilités en matière de prévention contre les risques d'inondation ?

LA GESTION DU RISQUE D'INONDATIONS EST PARTAGÉE ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES.

En matière d'intervention, la coordination interministérielle doit revêtir, obligatoirement, un caractère intersectoriel, ce qui n'est pas souvent le cas et les résultats s'en ressentent.

Kamel Beldjoud, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'aménagement du territoire, avait pourtant intégré dans la stratégie de son département, outre « l'amélioration des services publics » qui était pour lui une exigence, et qui est devenue aujourd'hui une réalité, la nécessité d'enclencher « un plan de

réforme des collectivités locales » susceptible de les doter en nouveau mode d'organisation et de gestion, en mécanismes et outils, de manière à leur permettre de réaliser leurs objectifs.

Après avoir mené avec succès le « choc de simplification » des procédures administratives en matière d'attribution du passeport et de la CNI biométriques, le ministre, baisse du pétrole oblige, a musclé son discours à l'adresse des responsables des collectivités locales leur demandant de se muer, en « managers » créateurs de richesse et d'emploi.

COMMENT RÉFORMER, PAR QUOI COMMENCER ?

Il faudrait organiser des cycles de formations en matière de « gestion des risques » pour les présidents d'APC, les doter en moyens de réalisation et d'intervention (camions et engins de toutes sortes), ces efforts doivent être absolument poursuivis, si l'on souhaite mettre au premier plan l'intelligence et l'innovation économiques, sortir de la dépendance des hydrocarbures et vivre de ce que nous pourrons produire.

Cela passe, nécessairement par l'engagement des responsables locaux, la dépénalisation de l'acte de gestion, mais également et surtout, par la « réforme des finances et de la fiscalité locales », celle-là même qui permettrait aux maires de valoriser leur patrimoine, profiter de leurs ressources et gisements fiscaux et partant, monter des projets et les financer sans recourir aux subventions de l'Etat.

En un mot, il s'agirait de faire fonctionner les communes comme des « entreprises » !

CONCLUSION

Si certaines régions, comme la Capitale ou l'Est du pays sont concernés par ces risques, tout le territoire est, en définitive, sensible à ce genre de catastrophes naturelles. La problématique des inondations doit être, à l'orée de cette basse saison, une priorité pour le gouvernement et, par extension, une urgence pour les 1541 maires du pays qui seront au premier plan en termes de prévention, d'intervention et de secours aux populations menacées.

COMMUNICATION

République Algérienne Démocratique ET Populaire



Société de l'eau Et de l'assainissement d'Oran
SEOR – SPA
NIF : 000831010963259

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition de l'article 82 de la procédure de passation des marchés de la SEOR-SPA
Il est porté à l'attention de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national
Ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/ SEOR/2020 paru le 29/03/2020 dans le Quotidien d'Oran
et le 29/03/2020 dans صدى و فران.

Relatif à: «Fourniture et pose de quatre (04) groupes électropompes submersibles et des de cinq (05) armoires de commande avec une (01) armoire auxiliaire, au niveau du complexe de refoulement des eaux usées du groupement urbain d'Oran-Petit Lac»

- Que l'entreprise retenue provisoirement et :

Soumissionnaire	Adresse	Note technique	Note financière	Note Techno-Financière	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	NIF
SNC MEHELEB MESSAOUED ET FILS	BEJAIA	85,00 Point	100,00 point	91,00 Point	123 284 000,00 DA/TTC	05 Mois et trios (03) semaines	000606018520383

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, auprès de la commission centrale des marchés à la direction générale de la SEOR SPA « cité administrative -usto Oran »

ANEPE N° 2031005748 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
Wilaya de Tlemcen
Etablissement Public Hospitalier de Maghnia

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

N°02/2020

Conformément aux dispositions des articles 65, 74 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, l'établissement Public Hospitalier de Maghnia, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2020 publié dans les quotidiens nationaux :

- Avis de recours Avis d'Appel d'Offre : "Oran" le 17/05/2020, "Le Quotidien d'Oran" le 18/05/2020;
- Avis de recours Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de Capacité Minimale : "الصدى و فران" le 02/06/2020, "Ouest Info" le 07/06/2020, relatif à l'appel d'offres Médicamenteux, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs LOT N°01 AU LOT N°26 qu'il est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N°	ENTREPRISE	N° DES LOTS	DESIGNATION	MONTANT MINIMUM ET MAXIMUM EN TTC
01	IMC	LOT 01 :	Seringue À Usage Unique	MIN 2 983 193,15 MAX 4 113 556,30
		LOT 02 :	Epitriptine, Perfusors Et Transfuseurs	MIN 4 330 291,00 MAX 6 046 049,00
		LOT 09 :	Consommables D'hémodialyse	MIN 41 666 184,20 MAX 44 511 564,40
		LOT 10 :	Medicaments D'hémodialyse	MIN 17 047 599,21 MAX 19 964 726,00
02	MEDICAL DEVICE	LOT 16 :	Bandlettes Réactives	MIN 1 340 737,90 MAX 1 699 869,75
		LOT 18 :	Sérologie	MIN 1 336 450,15 MAX 1 680 126,10
		LOT 20 :	Compartimenté De Laboratoire	MIN 624 498,21 MAX 810 002,65
03	BIO LATEX ALGERIE	LOT 26 :	Consommable Traumatologique	MIN 2 468 345,00 MAX 2 950 586,40
04	PROCHIMA SIGMA	LOT 12 :	Produits De Diagnostic	MIN 573 006,00 MAX 573 006,00
		LOT 14 :	Produits Chimiques	MIN 164 041,84 MAX 258 375,16
LOT 03 :	Cathétères Centraux Et Péripheriques			
LOT 04 :	Algilles Jetables			
LOT 05 :	Gants			
LOT 06 :	Bandes			
LOT 07 :	Collecteurs À Urine			
LOT 08 :	Lames À Histoïvi			
LOT 11 :	Drain			
LOT 13 :	Consommables Pour C.G.I			
LOT 15 :	Divers Consommables			
LOT 17 :	Réservoir De Blochimie			
LOT 19 :	Hémostologie			
LOT 21 :	Tubes			
LOT 22 :	Produits De Bactériologie Et Parasitologie			
LOT 23 :	Films Radiologiques Conventionnels Agfa			
LOT 24 :	Films Radiologiques Numériques Carestream			
LOT 25 :	Produits Dentaires			

INFRACTUEUX

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité ou le gré à gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de cette publication de l'avis d'attribution du marché, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tlemcen.
si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés ils sont invités de se reprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Directeur

ANEPE N° 2031005757 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 09621301915239

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15.247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacité minimale paru sur le quotidien 08/07/2020 et EL BADIL : 12/07/2020 relativ au:

«REALISATION D'UN SIEGE DE SUBDIVISION DE L'HYDRAULIQUE AVEC LOGEMENT A MAGHNIA »

❖ **LOT N°08 : Achèvement de l'Aménagement de la Subdivision de Maghnia .**

Qui à l'issue du jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement à l'entreprise suivante :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT DE SOUMISSION EN (DA)	DELAI	NOTE TECHNIQUE /80	CRITÈRE DE CHOIX
LOT N°08	ABSSARI Ahmed NIF :198022450043924	2.367.148,00 DA	45jours	55,33	Moins disant

Qu'à l'issue du jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes:

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de TLEMCEN autorité compétente (Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service).

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

ANEPE N° 2031005754 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais –ALGER

N° Identification Fiscale: 000016001405697

A. A. D. L

AGENCE REGIONALE ORAN

PROGRAMME DES 230 000 LOGEMENTS LOCATION VENTE

REALISATION DES TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 11/DR ORAN/AADL/2020 du 23/06/2020

REALISATION DES TRAVAUX DE VIABILISATION DES 200 LOGTS « LOCATION –VENTE » ET DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y AFFERENT (RESEAUX TERTIAIRES) SITE POS N°01 – COMMUNE DE MERDJA SIDI ABED - DAIRA DE OUED RHIOU- WILAYA DE RELIZANE.

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11/DR ORAN/AADL/2020 du 23/06/2020 relatif à la Réalisation Des Travaux De Viabilisation Des 200 Logts « Location –Vente » Et Des Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Y Afférent (réseaux tertiaires) site POS N°01 – commune de MERDJA SIDI ABED - daira de OUED RHIOU- wilaya de RELIZANE . Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTG	Montant Après Correction (Attribué) DA/TTG	Note Technique /100points	Critère de choix	Délai (Mois)
Réalisation Des Travaux De Viabilisation Des 200 Logts « Location –Vente » Et Des Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Y Afférent –(réseaux tertiaires) site POS N°01 – commune de MERDJA SIDI ABED - daira de OUED RHIOU- wilaya de RELIZANE	EURL BELMOKADEM MOURAD NIF 000548016267382	53 485 648,73	53 878 048,73	84	soumissionnaire près qualifié technique et l'offre financière la plus avantageuse. (moins disante)	06

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville Tour B 10 ème Etage - El Hamma -Mohamed Belouizdad -Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Si les dates limites sus –indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

**Le Directeur Régional
De l'AADL D'Oran**

ANEPE N° 2031005752 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

Pourquoi l'abandon du processing par Sonatrach est justifié



Par Reghis Rabah *

Rappelons que cette opération dite « processing » dans le jargon pétrolier consiste à un échange physique entre Sonatrach et le trader suisse Vitol d'une quantité de brut Algérien qui lui revient sous forme de produits raffinés essentiellement essence et gasoil pour combler le déficit de la consommation interne en croissance permanente dans le pays. En 2018, soutien l'ancienne équipe de Sonatrach le trader suisse a été choisi sur la base de son expérience dans le domaine de raffinage dans le monde et de ses nombreuses raffineries qui traitent près de 200 millions de tonnes par an avec un chiffre d'affaire dépassant les 235 milliards de dollars. Ce géant opère à Genève, Houston, Singapour et Londres. Ce contrat a été en vigueur en 2018 puis abandonné par Sonatrach en 2019 pour des raisons qu'on expliquera plus loin. Profitant de la crise sanitaire et la reprise progressive des activités de transport en Algérie, plusieurs voix s'élèvent pour présenter cet abandon comme « une malheureuse erreur stratégique » qui aurait pu réduire drastiquement le déficit en carburant que connaît le marché Algérien. Elles tentent en vain d'ailleurs de donner au projet de contrat de raffinage d'une partie du brut Algérien en Italie avec le trader suisse Vitol, une portée stratégique. C'est une bonne affaire lit-on dans la presse qui fera une économie de 600 millions de dollars sur la facture globale d'importation des carburants complémentaires et nécessaires à la consommation en Algérie estimée à plus de 2 milliards de dollars. L'offensive médiatique « Gage donc que cette solution ne soit pas compromise par des considérations politiques internes et des manœuvres de déstabilisation. » Il faut admettre pourtant qu'au moins quatre bonnes raisons montrent que cette opération montée dans la précipitation n'était certainement pas comme on l'a présente aujourd'hui.

1- D'ABORD, L'OPÉRATION N'A PAS ÉTÉ RENDABLE

Il ya eu selon les données de Sonatrach près de 4,65 millions du brut Algérien qui ont été transférés de l'Algérie vers les unités de ce trader suisse pour obtenir 1,54 millions de tonnes d'essence et 2,33 millions de gasoil. Selon cette approche lit-on, les importations globales des carburants seraient estimées à 1,1 millions de tonnes en 2018 au lieu de 3,17 millions de tonnes en 2017 dont 0,2% en gasoil et essence. Ce coût d'importation durant l'année de cette opération du processing « aurait été ramené à 500 millions de dollars » contre près de 2 milliards de dollars en 2017. Il faut ajouter à cela le coût du processing évalué à 270 millions de dollars soutient cette approche. En 2018 donc grâce à cette opération, l'Algérie s'est limitée à une quantité importée de 400 000 tonnes de gasoil et 100 000 tonnes d'essence. Or, l'année 2018 a vu les prix du baril du Brent proche du Sahara Blend s'établir en moyenne à 71,69 dollars le baril avec un point bas de 49,93 dollars le baril et un point haut de 71,86 dollars le baril. Si Sonatrach avait exporté cette quantité de 4,65 millions de tonnes qui a été transférée chez Vitol, elle aurait tiré près de 2,5 milliards de dollars et économisé 270 milliards de dollars du processing et près 63 millions de dollars dépensés pour shipping. Elle aurait mis de côté dans le scénario le plus pessimiste plus de 1 milliard de dollars



2- LA RENTABILITÉ ÉTAIT FONDÉE SUR DE FAUSSES DONNÉES

L'étude pour comparer le traitement du pétrole dans les deux régions, avance un coût de raffinage de 15 dollars la tonne contre 6 dollars seulement pour son partenaire suisse. Serait-il concevable d'admettre que Sonatrach qui dispose d'une matière première à la portée de la main, d'un équipement (battery limit investment, utilities etc.) complètement amorti, de l'eau, de l'électricité pour le refroidissement et la vapeur subventionnées par le trésor public est comparable en Italie où il faut acheter le brut entre 540 à 500 dollars la tonne, supporter les frais de son stockage, acheter l'eau et l'électricité à son prix réel. Le coût moyen de raffinage dans toutes les régions du monde se situe dans la fourchette de 5 à 10 dollars la tonne. Comment se fait-il que le notre atteigne un tel niveau de 15 dollars. Il vrai que nos raffineries supportent des frais d'entretien et d'achat d'additifs comme les catalyseurs au prix international mais c'est le même cas partout dans le monde. La seule différence est le coût de main d'œuvre qui dépasse celui des raffineries européennes par le nombre dit en Algérie « sureffectif » mais vite compensé par le niveau des salaires qui n'est pas le même. Le salaire moyen en Europe comprenant main d'œuvre opérationnelle et de supervision est de 2500 euros/mois. En Algérie, il n'est que de 5500 dinars donc à peine 400 euros puisqu'on s'obstine de comparer les coûts en dollars.

3- LES QUANTITÉS RAFFINÉES SONT INSIGNIFIANTES

Si l'on se réfère aux chiffres avancés par l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures ARH dans bilan 2016 et la déclaration du ministre de l'énergie qui situe la croissance de la consommation de carburant de 2017 à près 7%, on obtient l'évolution en 2017 une demande intérieure de 11,046 millions de tonnes de gasoil, 4,567 d'essence et 0,377 de GPL pour une demande totale à satisfaire 15,990 millions de tonnes. Ceci fera passer la consommation tout type de carburant confondu dépassant donc des 17 millions de tonnes fin 2019 pour une capacité totale de raffinage ne dépassant

pas 11,5 millions de tonnes. Même si l'année 2020, la consommation des carburants a drastiquement diminué à cause de la crise sanitaire, le déconfinement et la reprise des activités notamment de transport vont donner un coup de pouce à la consommation en 2021 ce qui serait difficile pour Sonatrach de satisfaire la demande nationale sans importer des carburants notamment le gasoil dont la proportion dans la consommation de toutes les formes est dominante à 70%. Rappelons juste pour mémoire que l'année 2016, Sonatrach a produit en moyenne 1,08 millions de baril par jour (b/j) dont 540 000 b/j ont été utilisés pour le raffinage et 530 000 b/j pour l'exportation. Il se trouve que la situation actuelle générée par une gestion houleuse des gisements à partir du deuxième semestre 2017 caractérisée par une perte progressive de production. En 2021, étant donné le nouveau feuille de route, la Sonatrach pourrait utiliser pour ses besoins de raffinage jusqu'à 760 000 b/j. Dans le cas de la levée de la contrainte OPEP : vu le déclin continu non contrôlé depuis 2017, il resterait dans le meilleur cas près de 150 000 b/j à exporter. A 45 \$ le baril soit presque 2,5 milliards de \$. Maintenant si l'OPEP maintient ce quota, il restera 70 000 b/j à exporter, soit 1,2 milliards de \$ au prix de 45 \$ le baril. Il ne s'agit pas d'une situation que le secteur de l'énergie pourrait maîtriser car indépendante de sa volonté mais de l'évolution internationale de l'énergie.

La consommation tout type de carburant confondu s'approche donc des 16 millions de tonnes et ce n'est pas les augmentations contenues dans les dispositions des différentes lois de finances qui vont l'arrêter puisque près de 70% du déficit concerne les gaz oil destinés en majorité aux industriels et transporteurs qui vont les répercuter sur les citoyens. Or, si l'on en croit les déclarations des uns et des autres, le déficit se situe autour de 3 millions de tonnes qu'on importe pour une facture de 1 million de dollars pour la secrétaire générale du ministère de l'énergie et de 2 milliards pour le PDG de Sonatrach à moins d'une erreur de transcription de la presse. On a donc 120 000 tonnes par mois soit 1 444 000 tonnes par année de brut envoyé en Italie pour donner au plus 576 000 tonnes de carburants. Cette quantité comparée au 3 000 000 de tonnes représenterait à peine 20%.

4- LA SOCIÉTÉ VITOL TRAINE DES CASSEROLES

Vitol est une société de Trading et de négoce pétrolier basée à Genève qu'elle a menacé de quitter à plusieurs reprises. Il suffit uniquement de « googler » son nom sur internet pour découvrir que son patron du nom Ian Taylor, un businessman britannique avait raconté et quand ? en 2016 au journal « le temps », il s'exprimait d'ailleurs dans le cadre du « FT Commodities global summit », sommet des acteurs du secteur des matières premières qui se tenait à Lausanne que sa société a aidé les rebelles libyens en 2011, alors que la guerre civile entre insurgés et loyalistes du régime de Mouammar Kadhafi faisait encore rage. S'il a attendu tout ce temps pour dévoiler l'implication politique de sa société en Libye, on peut supposer qu'il aurait pu le faire avec les insurgés dans ce pays de tout bord ou même DAESH. Vitol est une société indépendante, dont les salariés font partie des actionnaires, un modèle qui favorise la loyauté et les relations à long terme avec les clients. Poursuivie dans l'affaire Pétrole contre nourriture, la société Vitol a été condamnée en 2007 aux États-Unis à payer 17,5 millions de dollars. Plaidant coupable, Vitol s'est alors engagée à verser 13 millions de dollars à un fonds de développement onusien pour l'Irak. Dans la même affaire, Vitol est condamnée en appel en février 2016, à Paris, à une amende de 300 000 Euros. Enfin En septembre 2016 une enquête de l'ONG « Public eye » révèle que Vitol profite des normes en vigueur dans certains pays d'Afrique pour y écouter depuis 30 ans du carburant toxique, à haute teneur en soufre notamment : « les carburants écoulés en Afrique ont une teneur en soufre entre 200 et 1 000 fois plus élevée qu'en Europe, mettant gravement en péril la santé de populations exposées aux particules fines et à d'autres substances chimiques cancérogènes. » Ce carburant toxique provient de l'ajout au carburant, par l'entreprise, de substances toxiques très bon marché, ce qui lui permet d'augmenter ses gains. Ces mélanges ont lieu à Rotterdam, Anvers ou Amsterdam, voire en mer à proximité des ports africains.

* Consultant, Economiste Pétrolier

Formatées et acquises aux thèses du «Nouvel Ordre Global», les «élites» ont entrepris sans états d'âme de liquider les repères du «monde d'avant» à tous les plans (personnel, familial, sociétal) et dans tous les domaines (politique, culture, économie, éducation, enseignement, religion), l'objectif étant manifestement de préparer les esprits à un «monde d'après» désarticulé, déshumanisé, désocialisé, décivilisé, dont les symboles (masques, «gestes barrières», «distanciation sociale», interdiction des rassemblements, des réunions, des marques d'affection familiale ou intergénérationnelle) sont en soi tout un programme.

Par Michel Raimbaud*

Le vide sidéral que génère le Covid est certes contre-nature, mais ne plus jurer que par lui permet de mettre au rancart les préoccupations du «monde d'avant». On n'épiloguera pas sur la casse systématique des acquis, des conquêtes sociales ou des libertés publiques, et sur l'effacement progressif de toutes les formes traditionnelles de discussion, de dialogue et de négociation, etc... La catastrophe semble déboucher sur un «trou noir» susceptible de tout engloutir, y compris l'inquiétude et les réflexes de résistance... Cette apathie résignée sous nos yeux bien-pensants a de quoi surprendre.

Comment s'étonner dès lors que l'indifférence ordinaire face aux problèmes du monde soit plus que jamais la règle. Les grands chefs de guerre qui président aux destinées de nos «démocraties» peuvent ainsi mener en toute tranquillité leurs entreprises illégales : ils n'auront pas de comptes à rendre. Il est vrai que, vu de Sirius, le monde du début de millénaire fait penser à la «nef des fous» peinte par Bosch il y a 500 ans, notre folie d'aujourd'hui relevant bien davantage du désordre politico-religieux que de la menace pandémique. S'il a le dos large, le ci-devant Corona n'a fait que consacrer la dérive constatée sur le Grand Echiquier depuis la chute de l'URSS. Retombée de la catastrophe géopolitique de 1991, la rupture de l'équilibre fragile de la guerre froide devait en effet déboucher rapidement sur l'abandon des valeurs et règles communes, l'adieu à la légalité internationale et la ruine du multilateralisme, préludes à la glissade vers un enfer où feraient la loi les vainqueurs de la guerre idéologique, sans scrupules ni vergogne. Après vingt années de «moment unipolaire américain» et dix ans de «révoltes» et autres «printemps», l'effervescence planétaire a rendu caricaturesques les gesticulations d'une ONU en faillite, réduisant à des simulacres les démarches et procédures de la relation internationale. Comment cacher sa stupéfaction devant les nouvelles mœurs diplomatiques soi-disant dictées par l'urgence sanitaire : le Conseil de Sécurité se réunit désormais «en visioconférence» (sic), ce qui réduit les échanges au minimum syndical et banalise les dialogues de sourds qui constituaient déjà souvent la trame des réunions «d'avant».

Les menteurs et tricheurs de l'Axe du Bien auront eu la peau du «machin» tout en conservant pieusement les vieux «trucs» cachés dans le double fond de leur sac à malices : la «responsabilité de protéger», les droits de l'homme, la «communauté internationale», les «régimes préoccupants», les faux pavillons, les tyrans massacreurs, le vocabulaire attrape-gogos avec ce non qui veut dire oui, ce vrai qui cache le faux et l'aide humanitaire acheminée par les flottes de guerre... A l'ouest rien de nouveau ! Y compris au pays de Montesquieu et Descartes. N'y a-t-on pas depuis longtemps tiré un trait sur feu la légalité internationale, ne trouvant rien à redire à la loi de la jungle qui s'est imposée face au droit onusien ? Les Occidentaux auraient pourtant tort d'ignorer la haine et la rancœur que suscitent partout dans le monde leur cynisme, leur arrogance, leurs postures et impostures.

CEUR DU MOYEN-ORIENT, LA SYRIE HISTORIQUE FACE AUX AGRESSEURS

C'est au centre de la «ceinture verte musulmane» qui court de l'Atlantique au Pacifique, que l'on trouve le foyer le plus fébrile et le plus explosif de l'affrontement entre l'Eurasie et l'Empire Atlantique, qui servira ici d'exemple.

- Les menteurs et tricheurs de l'Axe du Bien nous renvoient à la Loi de la Jungle... Ancrée à l'un des carrefours majeurs de la géopolitique, la Syrie est certes le cœur battant de

Cachez-moi ce dessein que je ne saurais voir



l'arabisme, mais elle est également dans son extension historique le cœur du Grand Moyen-Orient, enjeu fondamental entre les empires du «pivot géographique du monde» et les «empires de la mer». Matrice de notre civilisation, ayant vu naître l'alphabet, la musique, l'agriculture, la cité, la politique, le monothéisme, objet des convoitises stratégiques, elle est certes habituée aux vicissitudes, mais elle doit aujourd'hui faire face à une agression globale où tous les messianismes se sont donné rendez-vous. Se trouvant au point de convergence de leurs ambitions, c'est un combat existentiel auquel elle ne peut échapper. Or, dans les circonstances du moment, on ne saurait négliger un élément géostratégique déterminant qui la renforce et la fragilise à la fois, son appartenance à un Axe de la Résistance (de l'Iran au Liban méditerranéen), obstacle majeur aux assauts d'une hydre à cinq têtes : le veiel impérialisme endémique, un colonialisme enrôlé, le sionisme à double visage, le néo-ottomanisme déjanté d'Erdogan et l'islamisme conquérant des Frères Musulmans. La diversité des enseignes ne doit pas induire en erreur : malgré des rivalités d'intérêts ponctuelles, les agresseurs partagent les mêmes ambitions hégémonistes et un penchant pour les comportements déviants, avec une arme commune, le recours au terrorisme.

1/ L'impérialisme moderne est inscrit depuis cinq siècles dans les gènes et l'histoire de l'Occident. Il se réclame d'une mission civilisatrice (le fumeau «fardeau de l'homme blanc», devenu «le fardeau de l'homme riche»), progressivement imprégnée d'un messianisme sioniste judéo-protestant, voire d'une certaine inspiration trotskiste. C'est du moins dans ce bouillon idéologique qu'est née à la fin des années 1960 la doctrine néoconservatrice, pensée du degré zéro. C'est à l'ére Reagan qu'elle a pris son essor, lançant ses métastases un peu partout, s'imposant comme le logiciel du soft power de l'Amérique et de son «Etat profond». Les méfaits de cet impérialisme continument recyclé sont innombrables, notamment dans le Grand Moyen-Orient, zone privilégiée de ses gesticulations militaires et de ses manigances politiques. Sa capacité de nuisance y semble illimitée, tout particulièrement au Croissant Fertile, autre nom de la Grande Syrie, le «Bassin al Cham» des Arabes.

C'est à l'occasion des attentats du 11 septembre, puis du déclenchement de la seconde guerre d'Irak en 2003, qu'est apparue en pleine lumière la sauvagerie de «l'Amérique si bonne» de l'ére Debeliou, où le pouvoir suprême avait été littéralement capté par un monstrueux et hallucinant Vice en la personne de Dick Cheney. Mais l'Amérique de Trump, digne héritière de celle de Debeliou et d'Obama, est loin d'être une aberration. Pour épargner au lecteur l'inventaire sans fin des crimes, complots et mauvais coups de cet «Etat voyou» par excellence, mais aussi le sinistre bilan des agissements de ses affidés occidentaux ou de ses fidèles associés israéliens, turcs ou islamistes (cf. infra), on citera ici une brève intervention de Bachar al Jaafari, représentant permanent de la

Syrie aux Nations-Unies. Elle remplacera avantageusement de longs développements :

Citation - Lorsque les Etats-Unis d'Amérique volent chaque jour et ouvrent 200.000 barils de pétrole extraits des puits syriens et 40.000 tonnes de coton ; lorsqu'ils incendent des milliers d'hectares de champs de blé. Quand ils volent 5 millions de têtes de bétail et se vantent d'agir en faveur de la partition de la Syrie et de l'affaiblissement volontaire de la valeur de la livre syrienne ; quand ils imposent des mesures économiques coercitives visant à étrangler le peuple syrien, quand ils occupent des parties du territoire syrien et protègent leur partenaire turc qui occupent d'autres portions de ce territoire ; quand la représentante des Etats-Unis ose évoquer malgré tout l'inquiétude de son administration face à la détérioration des conditions de vie du citoyen syrien, imputant cette détérioration à ce qu'elle appelle «le régime», la question légitime que l'on peut se poser est la suivante : - Est-ce que ce sont là les symptômes d'une schizophrénie politique?? Ou bien serait-ce lié à un état de maladie grave? Fin de citation.

Comment ne pas être révolté en effet par le cynisme, l'arrogance, la perversité, la bêtise des malfrats qui dirigent feu la plus grande puissance de la planète, et celles de leurs vassaux et satellites ? Comment oser présenter leurs innombrables méfaits comme des œuvres pies ou feindre de les ignorer ? La Syrie n'est-elle pas depuis dix ans le théâtre d'une guerre d'agression impitoyable directe et/ou indirecte et la victime de mesures criminelles imposées par les Etats-Unis et l'Europe, qui empêchent les Syriens de subvenir à leurs besoins essentiels en nourriture, médicaments, équipements médicaux en plein COVID : une tentative de «meurtre délibéré», sans réaction de l'ONU.

Le 27 octobre / 2019, Trump avouait «aimer le pétrole», annonçant qu'il voulait «conclure un accord avec une entreprise américaine pour qu'elle prenne sa part du pétrole syrien» (sic) : la «Crescent Delta Energy», dirigée par un ancien ambassadeur, a réalisé le rêve du bienheureux Donald avec l'appui des «Forces Démocratiques Syriennes» (séparatistes) épaulées par les occupants US, concrétisant un hold-up sur les hydrocarbures qui permet de priver la Syrie des revenus nécessaires pour respirer et se reconstruire. La mafia sioniste de Washington avait déjà autorisé des compagnies supervisées par l'ancien «Vice» Dick Cheney à extraire le pétrole du Golan occupé.

La place du gangster à la mèche jaune serait plutôt dans un pénitencier de la CPI qu'à la Maison-Blanche. Et ses sbires à blanc bonnet ou à bonnet blanc itou. Sans doute, certains feront-ils la queue au bureau de recrutement du démocrate Biden, si celui-ci est élu. On ne compte plus, dans les hautes sphères des «grandes démocraties», les personnalités qui «ne méritent pas d'être sur terre» et encore moins au poste où ils sévissent. L'impérialisme ne manque pas de serviteurs ou simplement de culot.

2 / Bête au Bois Dormant, le colonialisme vit un retour de printemps impressionnant. On le croyait mort et enterré dans les poubelles de l'Histoire ; le voilà, tout guilleret, qui ressuscite, au Grand-Moyen Orient et ailleurs. Il doit certes avancer masqué, mais c'est dans l'air du temps. S'il reste discret ou clandestin ici ou là, il est bien présent, se fondant dans la vague impérialiste décomplexée qui balaie la mapemonde des conflits. Les Etats-Unis ont longtemps argué de leur virginité en matière de colonialisme, encore qu'un pays né à la faveur d'un génocide, qui doit une part notable de sa prospérité au trafic négrier et n'hésite pas à exterminer des centaines de milliers de civils japonais pour terroriser, soit mal placé pour donner des leçons sur les droits de l'homme et la chasse aux armes de destruction massive.

En tout état de cause, le colonialisme sous ses oripeaux divers est omniprésent dans la région du Grand Moyen-Orient depuis fort longtemps et il ne faut pas gratter bien loin pour en retrouver la trace dans la plupart des pays arabes, notamment sur les terres de la Syrie historique et celles qui allaient constituer l'Axe de la Résistance. Ce n'est pas un hasard si la carte de cette zone coïncide avec celle des charcutages, partitions, démantèlements, conçue sous des formats divers par les stratégies israélo-américains comme Oded Yinon, le Colonel Peters, Bernard Lewis, Rumsfeld et Cebrowski, Joe Biden, etc... Ce n'est pas un hasard non plus si les deux superpuissances coloniales d'antan, France et Grande-Bretagne, sont à l'origine du remodelage de la région intervenu il y a un siècle, à la chute de l'Empire ottoman : entre les promesses non tenues faites aux Arabes par Mac Mahon, les engagements solennels et respectés en faveur des sionistes (déclaration Balfour) et les accords secrets entre les sieurs Sykes et Picot, l'entreprise avait deux objectifs majeurs, partitionner l'espace syrien et le croissant fertile pour maintenir la division des Arabes et offrir une place au sionisme pour la création d'un Etat tampon au service du colonialisme britannique. A Paris, plus encore qu'à Londres, on n'est pas insensible à la nostalgie du bon vieux temps de l'arbitraire et de la canonnière : ce n'est pas le Le Drian qui démentira.

D'où la politique à double visage de la patrie des droits de l'homme : d'un côté honteuse, quasi-clandestine, multiforme et malveillante vis-à-vis de Damas ; de l'autre, ouverte, apparemment bienveillante, mais lourde d'arrière-pensées à l'égard du Liban, terre arrachée en douce à la Syrie historique. Crée dans des conditions à peu près identiques par les Britanniques, Israël bénéficiera pour sa part d'une complaisance sans limites. Ce qui constitue une assurance tous risques pour Tel-Aviv : sa politique échappe à toute remise en cause et le criminel «Bibi» est bien vu à Paris, à Washington et ailleurs. Les Palestiniens spoliés, martyrisés et trahis se contenteront peut-être de sautiler d'un «postillon» à l'autre en Cisjordanie ou de mariner dans leur prison à ciel ouvert à Gaza.

Suite en page 13

Cachez-moi ce dessein que je ne saurais voir

Suite de la page 12

Une explosion à Beyrouth, port détruit et ville soufflée ? Voici M. Macron qui surgit dans l'heure, sans masque et prodiguant conseils, leçons et promesses, ... les assortissant de demandes exorbitantes en forme d'ultimatum et de menaces ouvertes en cas de non-exécution. Le tout avec un tact éléphan tesque : le mandat est de retour et on trouve même des Libanais qui supplient la France de revenir. C'est un remake du coup du Père Colin (Powell-NDLR) à Damas en 2005. Le complexe président est chargé de mettre en œuvre les plans trop voyants de Washington et fier de l'être. Les objectifs sont multiples : il s'agit de neutraliser les velléités d'indépendance du Liban et d'écartier du pouvoir le Hezbollah, force vive du «pays du cèdre», d'essayer de boucler la frontière afin de finir d'asphyxier la Syrie en interdisant toute transaction avec elle, d'interdire l'ouverture du couloir reliant Téhéran à Beyrouth via l'Irak, la Syrie et le Liban. Il s'agit enfin de bloquer toute irruption de la Chine et de ses Routes de la Soie sur les rivages méditerranéens, présentée par certains comme la seule planche de salut pour un Etat étranglé. L'un des enjeux est peut-être aussi d'empêcher toute enquête qui pourrait révéler la véritable histoire des nitrates pulvérénisés : il serait malsain d'être impliqué dans le puzzle des non-dits invouables (Turquie, guerre de Syrie, cargaisons destinées aux terroristes?).

La «Tendre Mère» est intransigeante : pas question de chèque en blanc, de reconstruction de Beyrouth hors du FMI, pas d'enquête nationale ; le pays sinistré doit recourir à la «communauté internationale». Aura-t-il fait ses «devoirs de vacances» au retour de Maitre Macron, qui exige, à l'occasion du centenaire de la proclamation du «Grand Liban», un nouveau pacte national ? Le Drian a bien menacé de ne pas revenir (sic), mais le mandat est pérémort : l'ultimatum ne passe plus comme une lettre à la poste.

3/Le sionisme reste une pièce maîtresse dans la construction impériale et coloniale. D'autant plus que la doctrine trouve beaucoup de supporters et de sympathisants dans les opinions occidentales ou autres. Il va de soi qu'Israël est omniprésent dans toutes les convulsions qui déstabilisent la région et ses alentours proches ou lointains. Dans l'espace qui nous intéresse plus particulièrement, n'est-il pas censé être la puissance régionale majeure et sans rivale, celle à qui tout est permis par principe. On ne fera donc pas l'inventaire des faits et gestes de cet Etat qui, bien que créé par une résolution des Nations-Unies, a toutes les caractéristiques d'un Etat-voyou, telles que définies par le Pr Avi Shlaim, universitaire anglo-israélien (né à Bagdad) : détenir des Armes de Destruction Massive, soutenir le terrorisme, violer la légalité internationale. Ce serait... fastidieux. L'évocation du messianisme sioniste serait très incomplète si l'on ne faisait pas une référence appuyée à ses deux composantes : le sionisme juif est connu, mais le second, celui des églises protestantes, plus radical et encore plus puissant que le premier, est souvent zappé. En essor depuis les années 1980, l'évan-

gisme (mais il n'est pas la seule variété de «sionisme chrétien») mobilise des millions de fidèles partageant une vision du monde bigote et sans frontières, fondée sur une lecture ultra néoconservatrice de la Bible. Richissimes et ayant investi l'espace politique sur la base d'un anticomunisme suranné, ils jouissent d'un poids électoral énorme (60 millions de «chrétiens unis pour Israël») et constituent l'un des groupes de pression les plus influents de la planète. Si Israël est bien le cœur battant de l'Amérique, le cœur de l'Amérique bat pour Israël.

Il reste que contrôler l'avenir du Croissant Fertile et de l'espace syrien est vital pour ce pays sans frontières, qui se moque des lois et des peuples, envisageant son avenir à la lumière des textes bibliques, lesquels sont censés lui attribuer un espace vital allant du Nil à l'Euphrate. Ce qui implique de liquider la cause palestinienne, mettre à genoux la Jordanie résignée à devenir «l'Etat de remplacement», détruire le Liban et son Hezbollah, anéantir l'Etat syrien qui a déjà résisté dix ans, et ramener au pas l'Irak. Et les techniques sont multiples. Concernant la Syrie, le truc favori en Occident reste le politicide médiatique, qui vise à effacer le pays «pro-Bachar» de la carte. En témoigne le Grand Bilad al Cham sans la Syrie, imaginé à Washington sous l'égide de Bagdad et du Caire. Globalement, croit-on au succès du côté d'Israël, au vu des efforts déployés pour capturer les «proies» et du maigre bilan enregistré ?

4/Le néo-ottomanisme, qui inspire les dirigeants d'Ankara depuis près de quarante ans, est fébrilement promu par Rajab Tayyip Erdogan. Le Mamamouchi est membre actif de la corporation du banditisme d'Etat. A l'instar de ses partenaires favoris, il viole ouvertement, en toute impunité, le droit international. Faux contestataire de l'ordre atlantique, agent de l'Amérique, membre de l'OTAN et allié objectif de Tel-Aviv, Erdogan est le porte-drapeau des Frères Musulmans, dont le parti de la Justice et du Développement au pouvoir n'est rien d'autre que la branche turque. Depuis sa création en Egypte par Hassan al Banna, à la chute du Califat, le mouvement est l'agent du colonialisme. Le néo-Sultan ne fait pas mystère de son rêve de réinstituer l'Empire. Son Iznoogoud, Ahmet Daoud Oglu, a été l'architecte de la diplomatie du «zéro problème avec les voisins». C'était un produit du lexique piégé, «bon voisinage» signifiant «guerre». Notre vibrion ne fait pas dans la dentelle, et il est omniprésent sur tous les théâtres du Grand Moyen-Orient, en Afrique, en Méditerranée. Comme Trump il «aime le gaz», comme Netanyahu, il méprise le droit international et l'ONU, qui ne bronche pas. Il joue au plus fin avec Washington et Moscou et présume de sa puissance. La lune de miel avec la France est terminée depuis belle lurette. Les deux pays sont rivaux en Méditerranée, en Libye et sur le continent africain, mais ont en commun d'être illégalement présents en Syrie, en violation de la légalité internationale. La confiscation ou l'annexion des terres ne saurait certes effacer leur appartenance à la Syrie, mais rend toute solution difficile. Erdogan n'a pas respecté les engagements pris à Astana ou Sotchi et, en liaison avec sa mouvance

terroriste, multiplie les crimes et les actes d'agression et d'occupation : le pillage de la zone d'Alep (441 usines démontées et acheminées vers la Turquie), le vol ou l'incendie des récoltes, le trafic du pétrole volé et des antiquités pillées par Daech et Cie, un million de personnes privées d'eau à Hassaka. Cependant, bien qu'Erdogan turcise à outrance, déplaçant les habitants, pillant biens et avoirs, imposant sa monnaie, il est fatal qu'il devra à terme se retirer de Syrie, l'équilibre stratégique n'étant plus en sa faveur.

ET LE CROISSANT FERTILE OU LA «GRANDE SYRIE» ?

Entre le camp atlantique et le bloc eurasien, entre l'Axe de la Résilience et celui des agresseurs, le présumptueux «Grand Turc» a fait le mauvais choix, comme beaucoup de ses compères membres du club des Etats «déviant». Dans le tohu-bohu des idéologies, il semble prétentieux de faire des prévisions, s'agissant d'un Croissant fertile en rebondissements et d'un espace historique syrien où se télescopent tant de revendications. Pour servir les objectifs précédemment évoqués, depuis un siècle la carte régionale a été «charcutée» au détriment de l'identité arabe, laissant une marque profonde dans la mémoire des peuples floués, qui constituent depuis des temps immémoriaux la majorité autochtone. Admettre qu'une légitimité a été bafoquée et une identité commune niée reviendrait à plaider coupable pour le passé et le présent. C'est impensable pour un Occident qui persiste et signe, imperturbable face au «crépuscule des dieux américains» et à l'inexorable ascension du bloc sino-russo-iranien.

Le conflit syrien a démontré que beaucoup d'Etats dans le monde étaient sensibles aux sirènes de l'Occident et qu'ils pouvaient à l'occasion adopter ses méthodes déviantes, peu respectueuses du droit international. En témoignent les 114 pays qui avaient rejoint en 2012 le «groupe des amis du peuple syrien» (sic) patronné par Washington, soutenant de facto le terrorisme. On ne sera pas surpris de constater que les Etats «gangsters» du Moyen-Orient, qu'ils soient pros (Turquie, Israël) ou amateurs (Arabie Saoudite, Emirats, Qatar...) sont les premiers à imiter leurs parrains, misant sur des «affaires du siècle», des transactions déshonorantes ou des coups de force pour s'affirmer. Les «tyrans pétroliers», dont l'horloge par définition retardée, ont choisi le mauvais versant de l'Histoire, ce qui porte un lourd préjudice à la cause arabe. Beaucoup de ces dirigeants écriront sur leurs murs que Trump m'a trompé, mais pas énormément, ajouteront les repentants les plus futés, réalisant que ce qui était possible il y a dix ans ne l'est plus : les faits accomplis ne peuvent exister tant qu'ils n'ont pas été «acceptés» par les victimes puis avisées par la communauté des nations. Vu le basculement stratégique en cours, les conflits actuels ne se résoudront pas par des guerres d'agression «invisibles et sans fin». Seul un nouveau consensus international pourra créer la légalité nouvelle. A la westphalienne...

Michel Raimbaud

* Ancien ambassadeur de France, essayiste, géopolitologue. Dernier ouvrage paru aux Éditions Glyphe, Paris : *Les guerres de Syrie*.

DU BLEDARD



Paris : Akram Belkaïd

Le Liban, Macron, le «système» et l'ingérence extérieure



La visite du président français Emmanuel Macron au Liban, la deuxième en moins d'un mois, ne peut pas laisser indifférent tant elle fait naître des sentiments contradictoires. Il est certain que le peuple libanais a besoin d'aide pour faire face à une crise profonde. La situation sanitaire est dégradée, le nombre de cas de Covid-19 explose, les banques limitent les retraits de liquide (et clament qu'elles sont au bord du gouffre, mais on n'est pas obligé de les croire...) tandis que la pauvreté concerne désormais près des deux tiers de la population. Et ce qui est certain, c'est que ce n'est pas la classe politique libanaise - toutes tendances confondues, autrement dit Hezbollah compris - qui est capable de sortir le pays de l'ornière.

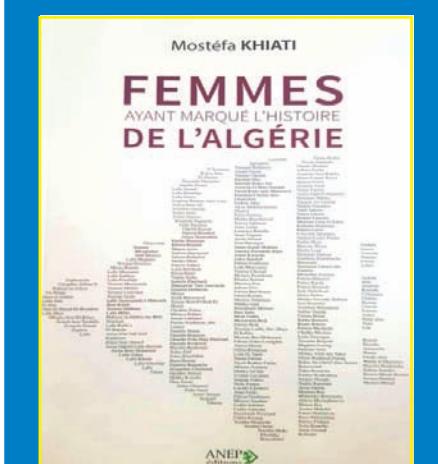
La stratégie de ces politiciens est connue : attendre, gagner coûte que coûte du temps, faire le dos rond face à la contestation populaire et parier sur le fait que les pays occidentaux et ceux du Golfe finiront tôt ou tard par allonger l'argent. Cet attentisme ressemble d'ailleurs à ce qu'a toujours été la stratégie des dirigeants algériens qui, sur le long terme, préfèrent attendre une hausse des cours du pétrole et du gaz naturel plutôt que d'engager de vraies réformes et une diversification concrète de l'économie. L'inertie est l'une des pires calamités du monde arabe et elle n'existe que parce que ceux qui tiennent les pays n'ont pas envie que les choses changent. Il y a donc quelque chose de réjouissant à voir Emmanuel Macron sommer les politiciens libanais de se dépêcher de s'entendre autour du nom d'un premier ministre, lequel a finalement été nommé quelques heures avant son arrivée à Beyrouth. Au doigt et à l'œil... Et Macron veut plus ! Il exige, ou plutôt il attend fortement qu'un gouvernement «de mission fait de professionnels» et composant «une équipe la plus solide possible» soit constitué d'ici deux semaines. La feuille de route est claire.

Dans la capitale libanaise, le président français a rencontré tous les représentants des partis politiques avertis dès son arrivée qu'il considérait cette période comme la «dernière chance» pour le système politique libanais. Et comme le ferait un répétiteur sévère et opiniâtre, il a promis de revenir à Beyrouth en décembre et d'organiser en octobre une conférence internationale d'aide au Liban à Paris. Le message délivré par le numéro un français est limpide : pas de réformes, pas d'aide financière. Au passage, on observera avec attention le ballet diplomatique qui va suivre cette visite. Si la Fran-



média tic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

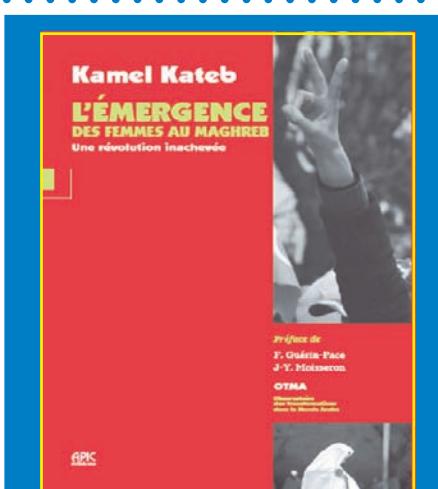


**LES FEMMES AYANT MARQUE
L'HISTOIRE DE L'ALGERIE.**
Essai de Mostéfa Khiati,
Anep Editions, Alger 2020,
366 pages, 1.200 dinars

Je crois que c'est là le premier ouvrage consacré en totalité aux femmes algériennes et présentant des biographies longues ou courtes, parfois brèves, mais toutes intéressantes. Certaines, peut-être en raison de leur notoriété et de la documentation existante ou disponible, ont eu le privilège d'avoir un portrait plus ou moins quasi complet alors que d'autres sont seulement évoquées.

Mais, l'essentiel n'est-il pas d'y être, dans ce recueil, ni dico ni encyclopédie, mais ensemble de fiches heureusement classées par grandes périodes.

Au départ, la période antique qui présente les «déesse» et les prêtresses res-



**L'ÉMERGENCE DES FEMMES
AU MAGHREB.
UNE RÉVOLUTION INACHEVÉE.**
Essai de Kamel Kateb.Apic
Editions, Alger 2015, 321 pages, 850
dinars (Déjà publiée. Pour rappel)

L'ouvrage fait partie d'une collection d'ouvrages soutenus par le projet Otma (Observatoire des transformations dans le monde arabe), mené par l'Ined et l'Ird (France).

Pour l'auteur, les transformations qui surviennent dans le monde arabe sont à inscrire dans les temporalités propres aux

Cherchez... les femmes !

pectées ainsi que quelques femmes célèbres. Une floraison. On apprend ainsi que Veratia Prontonilla exerçait ses activités de prêtresse flamme au niveau des quatre colonies cirtéennes (Milev, Chullu, Russicade et Cirta : Mila, Collo, Skikda et Constantine), et Annai Aelia Restituta à Calama (Guelma). Il y a aussi des «politiques», des «religieuses» et des «guerrières» comme Sophonisbe, Cléopâtre Sélené II, Monique, mère de Saint Augustin, Salsa, Dihya (Kahena), Tin Hinan...

La période médiévale est un peu plus riche en informations : femmes ibadites, femmes de Béjaïa, femmes de Tlemcen (dont Lalla Setti), femmes d'Oran, femmes du Sud...

La période ottomane, bien que plus proche n'est plus tellement riche. D'abord, très peu de femmes ottomanes en Algérie, car les épouses des grands dignitaires turcs étaient généralement des femmes converties habituellement d'origine européenne ou des femmes «koulouglies». On a eu quand même Zaphira, la femme de Salim Toumi, Lalla Aouda, une femme de lettres, guerrière et sainte, Fatma Tazoughert des Aurès, prêtresse et reine, une guerrière redoutable et pas mal de saintes femmes et de «merabtate» à travers le pays, dont Yemma Gouraya (Béjaïa), Mama Binette (Beni Haoua, entre Ténès et Cherchell), Lalla Mimouna, Lalla Khadidja...

Durant l'occupation française, de 1830 à 1954, les femmes ont été les cibles préférées des razzias de l'armée coloniale.

Enlevées, massacrées... mais toujours résistantes, comme Sayyida Kheira, Lalla Zohra (troisième épouse de Hadj Mahied-

dine et mère de Abdelkader), Lalla Kheira (femme de l'Emir Abdelkader), Lalla Fatma N'soumer, les femmes des Aurès lors de la bataille de Djebel Mestaoua, les femmes déportées, Aurélie Picard (Lalla Yamina ou Lalla Tidjania)... On a eu une autre forme de résistance à travers l'enseignement libre du mouvement national et les écoles des oulémas, l'émergence des étudiantes, l'intervention dans le monde des affaires, de l'art (Hizia Bent Ahmed Ben El Bey, Zeida Benyoucef, première femme photographe dans le monde), de la musique et de la culture (Elissa Rhais, Djamila Debbèche, Taos Amrouche, Isabelle Eberhardt...), dans la presse (Leila Bendhiab...). Et, bien sûr, la forme de résistance «dure» : l'implication politique dans le mouvement national (Emilie Busquant, l'épouse de Messali Hadj, Kheira Belgaïd, Mamia Aïssa, Nefissa Hamoud, Salima Belhaffaf, épouse Benyoucef Benkhedda, Fatima Zekkal...).

Durant la période allant de 54 à 62, c'est alors le temps des femmes totalement engagées dans la guerre de libération nationale. Au 1^{er} novembre 54, sur les 1.010 combattants que comptait le Fln-Aln, il n'y avait que 49 femmes, à la fin de la guerre, on dénombrait 10.949 moudjahidat dont 2.675 combattantes dans les rangs de l'Aln. 374 sont tombées les armes à la main, ceci sans compter les femmes civiles combattantes, 9.124 dont 948 tomberont au champ d'honneur. Des noms lumineux ! Un chapitre à lire absolument (pp 161-310).

Puis, il y a la période postindépendance : à la veille du recouvrement de l'indépendance nationale, seulement 22%

évolutions démographiques. De ce fait, et les préfaciers (F. Guérin-Pace et J-Y Moisseron) sont d'accord avec lui pour dire que l'émergence de sociétés réclamant explicitement la démocratie n'est pas seulement le produit d'une conscience politique soudaine, mais le fruit d'une accumulation de facteurs qui se sont constitués sur plusieurs décennies à travers plusieurs transitions : transition démographique, développement économique, révolution informationnelle, transition énergétique...».

L'auteur tente tout d'abord de répondre aux questionnements induits par la problématique du mariage : précoce ou tardif ? à travers, entre autres, l'analyse de la dérégulation lente du marché matrimonial, la scolarisation et le prolongement du célibat. Il y a, ensuite, les conséquences des changements démographiques sur l'ordre social et religieux (célibat, nuptialité, dissolution du système patriarcal...).

Enfin, il aborde la «révolution silencieuse au plus profond de la société», produite par une montée en puissance des femmes, aboutissant sur un «célibat prolongé pour un système matrimonial plus adapté» et l'«autonomisation progressive du mouvement féminin».

A propos du phénomène «célibat prolongé», l'auteur nous présente son interprétation de trois grandes catégories : celle qui exprime une forme de contestation de l'ordre «établissement sur la base d'une domination

des filles étaient scolarisées. Pratiquement 100% en 2010 et, dans la foulée, des femmes politiques, des femmes diplomates, des femmes juges, des femmes scientifiques, des femmes dans les forces de sécurité (protection civile, police nationale, gendarmerie, armée, journalisme, littérature, résistantes durant la décennie noire, arts, théâtre, cinéma et musique, sports...).

L'Auteur : médecin-chercheur, enseignant à l'Université d'Alger, acteur de la société civile. Plusieurs ouvrages dans différents domaines. Président de la Forem Sommaire : introduction/période antique/période ottomane/occupation française (1830-1954)/occupation française (1954-1962)/Postindépendance/acronymes

Extraits : «Cet ouvrage les (les femmes) évoque aujourd'hui, d'une part, pour refléter la richesse de notre pays en femmes «éternelles» et, d'autre part, pour perpétuer leur mémoire» (p 10), «La résistance (contre l'occupation coloniale de 1830 à 1954) était partout; même si elle est engagée par des femmes, elle est peu visible dans notre histoire» (103).

Ouvrage très utile mais trop riche en informations. D'autant que la mise en page est trop surchargée rendant difficile la lecture. Heureusement, une belle couverture.

Citations : «Ce nombre important de célébrités montre que dans des conditions optimales, les femmes sont capables d'être aussi performantes que les hommes et de faire parler d'elles» (p 10).

et société en Algérie» en 2006, «Européens, Indigènes et Juifs en Algérie, 1830-1962».

Avis étude comparative rigoureuse et très documentée (annexes fournies dont des extraits du Coran relatifs à la nuptialité, à la polygamie, aux relations sexuelles, à la répudiation, à l'adultère... ainsi que les réserves de l'Algérie et de la Tunisie sur certains articles de la Cedaw de décembre 1979). Des clés d'interprétation du changement social au Maghreb à travers toutes les dimensions.

Citations : «Le niveau de mobilisation des femmes maghrébines est probablement en deçà des besoins, alors qu'elles ont le plus à gagner dans cette révolution silencieuse, au contraire des hommes, qui auront dans un premier temps à céder une parcelle d'un pouvoir qu'ils ont détenu sans partage pendant des siècles» (p 151). «Le refus des pouvoirs politiques et d'une partie de la société d'accepter l'autonomie de pensée des individus, et leur volonté de limiter l'exercice des libertés individuelles renforcent les tendances à la mobilisation de la religion (capital symbolique) sur le terrain politique et juridique» (p 219), «La scolarisation massive des filles a engagé un processus irréversible de transformation des sociétés maghrébines qui ne pourrait être remis en cause que par un triomphe complet d'un projet politique totalitaire génocidaire» (p 229).

Selon Oxfam, le Maroc est le pays le plus inégalitaire d'Afrique du Nord

L'organisation non gouvernementale Oxfam a publié ce 20 janvier "Celles qui comptent", son rapport 2020 sur les inégalités mondiales.

TELQUEL

Oxfam, confédération internationale regroupant 20 organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la pauvreté, a publié lundi 20 janvier son rapport annuel intitulé "Celles qui comptent", et portant sur l'état des inégalités de richesses dans le monde. La date de publication n'est pas anodine : du 21 au 24 janvier se tiendra le Forum économique mondial en Suisse, dans la ville de Davos. Une opportunité pour Oxfam d'alerter sur la croissance des inégalités mondiales, d'autant plus que les femmes et les filles les plus pauvres sont les principales lésées.

Selon la section Maroc d'Oxfam, le royaume est directement concerné par cette problématique puisqu'il est "le pays le plus inégalitaire du nord de l'Afrique, et dans la moitié la plus inégalitaire des pays de la planète".

DE L'ARGENT EN MASSE, POUR UNE MINORITÉ

Une des phrases choc de ce rapport — "Les 22 hommes les plus fortunés au monde possèdent plus que l'ensemble de la population féminine de l'Afrique" — s'efforce de donner la pleine mesure de ces inégalités. Pour les données sur la répartition des richesses dans le monde, Oxfam s'est appuyé sur le Global Wealth Databook 2019 du Credit Suisse Research Institute. Les données sur les personnes les plus fortunées de la société sont quant à elles tirées du classement des milliardaires 2019 de Forbes.

Pointant un modèle néolibéral dysfonctionnel, le rapport cite la tribune du New York Times "Abolir les milliardaires", et insiste sur la position dominante d'une poignée de personnes, dont la fortune est alimentée par "notre modèle économique défaillant" qui "renforce toujours plus cette concentration ex-

trême". Le nombre de milliardaires dans le monde a en effet doublé en une décennie.

"On estime qu'un tiers de la fortune des milliardaires est imputable à un héritage ou entaché de rapports de connivence avec le gouvernement" Oxfam

En clair, les plus riches auront tendance à le rester, à s'enrichir, et à transmettre ce pouvoir économique à leurs descendants. "On estime qu'un tiers de la fortune des milliardaires est imputable à un héritage ou entaché de rapports de connivence avec le gouvernement", souligne le rapport, qui note que ces fortunes "s'alimentent par elles-mêmes" grâce à des "comptables chèrement rémunérés qui leur ont concocté une rentabilité annuelle moyenne de 7,4 % sur leur fortune au cours des dix dernières années".

A rebours des politiques publiques de certains pays qui tendent à réduire les dépenses publiques, ce rapport montre très clairement que l'argent n'a pas disparu, il est en fait non redistribué. L'un des principaux facteurs explicatifs : "Une baisse de la fiscalité pour les grandes fortunes et multinationales, avec des taxes d'imposition en baisse et une volonté tenace d'échapper à l'impôt", sachant que l'impôt sur la fortune ne représente que 4 % de la fiscalité dans le monde. L'organisation explique en effet qu'à l'échelle du monde, une imposition de 0,5 % supplémentaire sur la fortune des 1 % les plus riches pendant dix ans "permettrait de collecter autant que les investissements requis pour créer 117 millions d'emplois dans l'éducation, la santé et l'accompagnement des seniors, entre autres secteurs, et comblerait la carence dans ces domaines".

ROYAUME DES INÉGALITÉS

Le magazine américain Forbes vient de publier le classement de



l'année 2020 des milliardaires africains. Deux Marocains y figurent : le ministre de l'Agriculture Aziz Akhannouch, 15e au classement avec une fortune de 1,7 milliard de dollars, et le PDG de BMCE Bank of Africa, Othman Benjelloun, qui arrive à la 17e place avec une fortune de 1,4 milliard de dollars. "Il faudrait 154 ans à une personne salariée au SMIG pour gagner ce que reçoit en 12 mois l'un des milliardaires du Maroc" Oxfam "L'année dernière, Oxfam a montré qu'il faudrait 154 ans à une personne salariée au SMIG pour gagner ce que reçoit en 12 mois l'un des milliardaires du Maroc. Ce rapport qui focalise particulièrement sur les inégalités de genre. 42 % des femmes en âge de travailler n'occupent pas d'emploi rémunéré, contre 6 % des hommes. Elles sont surreprésentées dans les métiers du soin alors que "les emplois de puéricultrice, de travailleuse domestique et d'aide-soignante sont souvent mal payés, offrent peu d'avantages sociaux, imposent des horaires irréguliers et peuvent avoir un fort impact physique et émotionnel".

Cité dans le communiqué, Abdjalil Laroussi, responsable de plaidoyer et de campagne à Oxfam Maroc, explique que "ces inégalités n'ont rien de naturel, mais sont le résultat des choix politiques et d'un modèle de développement injuste et sexiste. Un modèle qui a été remis en cause par le roi après son discours au Parlement en octobre 2018, ce qui a permis de lancer le débat et la réflexion autour du modèle de développement du Maroc, attestant le fait de ses limites marquées par une prédominance de l'économie de rente et le recours à des pratiques exclusives et non transparentes".

Selon lui, "il est impossible de combler le fossé entre les riches et les pauvres sans adopter des politiques visant expressément à lutter contre les inégalités, et trop peu de gouvernements mettent en œuvre de telles politiques".

LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

"Les femmes réalisent plus des trois quarts du travail non rémunéré dans le monde", relève le rapport qui focalise particulièrement sur les inégalités de genre. 42 % des femmes en âge de travailler n'occupent pas d'emploi rémunéré, contre 6 % des hommes. Elles sont surreprésentées dans les métiers du soin alors que "les emplois de puéricultrice, de travailleuse domestique et d'aide-soignante sont souvent mal payés, offrent peu d'avantages sociaux, imposent des horaires irréguliers et peuvent avoir un fort impact physique et émotionnel".

Fortement mobilisées sur des activités non rémunérées, les femmes sont "piégées au bas de l'échelle économique"

Les femmes sont également fortement mobilisées sur des activités non rémunérées — tâches ménagères, soin des enfants ou des personnes âgées — et "manquent souvent de temps pour s'instruire, gagner un salaire décent ou participer à la gestion de la société", elles sont donc "piégées au bas de l'échelle économique".

Pourtant, toutes ces activités contribuent au fonctionnement économique : "Les femmes et les filles assument chaque jour l'équivalent de 12,5 milliards d'heures de travail de soin non rémunéré,

un travail dont la valeur serait d'au moins 10800 milliards de dollars chaque année, soit plus de trois fois la valeur du secteur des technologies à l'échelle mondiale".

Au niveau de l'indice mondial de disparité entre les sexes, le Maroc est à la 143e position, sur un classement de 153 pays, apprend-on dans le communiqué qui cite le rapport du Forum économique mondial.

RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

"Les gouvernements sont à l'origine de la crise des inégalités, ils doivent agir de toute urgence pour y mettre fin. Ils doivent veiller à ce que les grandes entreprises et les particuliers fortunés s'acquittent de leur juste part d'impôts, tout en investissant davantage dans les services publics et les infrastructures pour réduire la charge de travail des femmes et des filles", relève Abdjalil Laroussi dans le communiqué.

Produire des données statistiques mises à jour régulièrement et disponibles gratuitement, mettre en place un plan de formalisation de l'activité économique et adopter une "politique fiscale juste et ferme" pour empêcher l'évasion et la fraude fiscale figurent parmi les recommandations d'Oxfam. À cet égard, Oxfam Maroc renvoie à l'une de ses publications d'avril 2019, Un Maroc égalitaire, une taxation plus juste, qui s'attache à montrer comment la fiscalité peut devenir un véritable instrument de lutte contre les inégalités. Un des grands défis, depuis janvier, de la Commission pour le nouveau modèle de développement.

Messi, le système Barça jusqu'à la rupture



Liberation

Une bombe : vingt ans après son arrivée au sein d'un FC Barcelone avec lequel il avait fini par se confondre, Lionel Messi (33 ans) a envoyé mardi une lettre recommandée via ses avocats pour officialiser sa décision de partir. Cet aspect procédurier aurait une justification contractuelle : selon plusieurs médias argentins, l'Argentin avait jusqu'au 31 mai pour activer une clause de départ unilatérale pour 0 euro alors qu'il en coûterait quelque 700 millions d'euros passée cette date mais le décalage de la saison dû au coronavirus (avec une finale de Ligue des champions le 23 août plutôt que fin mai) se plaide, ouvrant une porte à l'attaquant blaugrana.

Aucun dirigeant n'a osé publiquement contredire sa vedette depuis vingt-quatre heures : nous voilà de plain-pied dans un monde où les joueurs dirigent et les dirigeants se taisent, surtout quand ceux-ci, le président Josep Maria Bartomeu en tête, sont accusés depuis février par

la radio espagnole Cadena SER d'avoir embauché une officine pour salir l'image de certaines stars du club (Messi, Gerard Piqué) sur les réseaux sociaux, histoire de se donner une marque politique supplémentaire.

SURDOUÉ

Il y a quelque chose de dégénéré chez le mastodonte catalan, quelque chose qui lui appartient. Et Messi en est, à son corps défendant ou non, à l'origine. Lors des trois dérouillées essuyées par le Barça sur le front européen ces trois dernières saisons (0-3 en quart de finale retour de la Ligue des champions 2017-2018 à Rome, 0-4 lors de la demi-finale retour de cette même compétition en 2019 à Liverpool, 2-8 contre le Bayern voilà deux semaines), Messi était bel et bien sur le terrain comme les autres. Et s'il juge ses coéquipiers faibles, sans doute à raison, il n'y est pas pour rien non plus : pour siphonner chaque saison 70 millions d'euros de salaire sans les primes selon les médias catalans, soit deux fois ce que touche Neymar au Paris-SG, il met de fait en péril

la compétitivité de l'ensemble, le milieu de terrain Sergio Busquets s'insurgeant en décembre contre le trop faible nombre de joueurs sous contrat professionnel appelés à disputer l'exercice 2019-2020. Messi au Barça, c'est l'une des histoires plus édifiantes qui nous aient été donné de vivre : un surdoué à près d'une cinquantaine de buts par an, faisant tout (courir, dribbler, frapper) beaucoup plus vite que les autres, porté jusqu'aux sommets par l'une des organisations collectives les plus abouties de son époque. Organisation collective qui pouvait aussi gagner sans l'Argentin : les deux championnats d'Europe (2008, 2012) et la Coupe du monde (2010) remportés par la sélection espagnole en témoignent.

TALENT ET ILLUSION

Puis, on s'est mis à tout confondre. A l'issue de la finale de la Ligue des champions 2010-2011, l'entraîneur catalan de l'époque, Pep Guardiola, donne tout au joueur : «Cette victoire est d'abord la sienne.» Cinq ans plus tard, lors d'un quart de finale européen contre l'Atlético Madrid, une statistique incroyable tombe : Messi a moins couru que le gardien adverse, le Slovène Jan Oblak. Le ver est dans le fruit. Messi met des wagons de but, la force collective s'estompe avec la baisse de rendement ou la disparition de la génération dorée du foot espagnol (Xavi, Iniesta, Busquets, Puyol...) et l'Argentin grandit mécaniquement sur la photo à mesure que ceux qui sont autour de lui rapetissent. Le salaire grandit en proportion, chantage au départ aidant : si lui s'en va, qu'est-ce qui reste ? Mardi, Messi a en quelque sorte donné le coup de grâce : après avoir, par son immense talent, entretenu l'illusion qu'un joueur pouvait remporter des titres tout seul, il pousse la plus belle marque du foot contemporain dans l'inconnu. Ou plutôt si : la redécouverte d'un prisme collectif, un (relatif) équilibre salarial dans le vestiaire, des courses plus également partagées entre les joueurs offensifs, pas de passe-droit ni de coup de pression pour sauver la place d'un copain. Peut-être qu'Antoine Griezmann, ensuqué depuis un an dans ce drôle de vestiaire, ne s'en portera pas plus mal.

Pour dénoncer la suppression des primes et indemnités Sit-in des travailleurs de l'EGSA

D. B.

Des travailleurs de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires EGSA d'Oran, observent pour la deuxième journée consécutive (mardi et mercredi), un sit-in de protestation devant le siège de l'entreprise. Selon le secrétaire général du Syndicat d'entreprise M Bouchaâla, le recours à la protestation fait suite aux dernières décisions du directeur général de diminuer les salaires des travailleurs en les privant de l'ensemble des primes et indemnités pour la période du confinement. «Cette décision a été rejetée par l'ensemble des travailleurs qui ont décidé de tenir un sit-in pour inciter le premier responsable à annuler cette décision», assure notre interlocuteur. Ce dernier indique que pour trouver une solution au problème, une première réunion avait été tenue en présence des représentants des travailleurs, du comité de participation, des cadres dirigeants et du directeur général.

«Lors de ce conclave, il a été décidé de remplacer toutes ces primes et indemnités, par une indemnité spéciale Covid 19. Une décision qui a été acceptée par les travailleurs qui ont vu aussi leurs salaires revus à la hausse», ajoute le SG du Syndicat qui signale que cette situation n'a pas duré longtemps. «Le mois de juillet, une nouvelle décision a été prise par le premier responsable de l'entreprise à savoir : la suppression de cette nouvelle indemni-

té (Covid 19), ce qui signifie pour les travailleurs, le retour à la case départ», souligne le représentant des travailleurs. «Lors d'une seconde réunion avec les syndicalistes, le DG nous a informés qu'à part l'indemnité IEP, toutes les autres primes ne seront pas perçues par les travailleurs, ce qui signifie, une nouvelle fois, une baisse de leurs salaires, d'où le mécontentement général. Nous avons demandé, en tant que partenaire social, d'avoir un regard sur la situation financière de l'entreprise, mais notre demande a esuyé un refus», souligne le même syndicaliste. Lors de ce sit-in, les protestataires ont lancé un appel pressant aux responsables concernés et au ministre pour intervenir et mettre un terme au calvaire qu'ils endurent.

Bir El Djir

Installation de cinq nouveaux délégués communaux

J. Boukraa

Dans le cadre du projet de décentralisation à travers le Grand groupement urbain (GGU) d'Oran (Oran, Bir El Djir et Es-Senia), cinq nouveaux délégués communaux ont été installés, avant-hier par le maire de la commune de Bir El Djir. Selon un communiqué rendu public par cette collectivité locale, il s'agit des responsables des nouvelles délégations communales de Haï En-Nour, Bir El-Djir centre, Haï El- Yasmine, Belgaid et Haï Bendaoui. Les projets de décrets exécutifs fixant le nombre et la délimitation des délégations communales des communes de Bir El Djir et Gdyel ont été présentés en avril dernier en application de l'article 136 du Code communal. Cette organisation administrative prévue pour les grandes communes, caractérisées par une forte densité démographique et une configuration géographique et urbaine particulière sera de na-

ture à permettre une meilleure prise en charge des missions de service public et des exigences du développement local. Les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par voie réglementaire» et «la Délégation communale a vocation d'assurer les missions de service public et dispose des moyens nécessaires à leur prise en charge. La Délégation communale est animée par un élu, appelé délégué communal, désigné par délibération de l'Assemblée populaire communale, sur proposition de son président. Il est assisté d'un administrateur nommé par le président de l'APC, sur proposition du secrétaire général de la commune ».

L'APC détermine par délibération les services publics confiés à la Délégation communale et prévoit les moyens matériels et humains nécessaires à leur fonctionnement. Lorsque l'éloignement ou la nécessité rendent difficiles les communications entre le chef-lieu et une partie de la commune, l'APC crée,

par délibération, une antenne administrative, en délimite la zone de compétence et désigne un délégué spécial. Ce dernier est désigné parmi les membres de l'APC et, dans la mesure du possible, parmi ceux résidant dans la portion de la commune considérée. Il agit sous la responsabilité du président de l'APC, et en son nom, il reçoit une délégation de signature. Il remplit les fonctions d'officier d'état civil dans cette fraction de la commune.

Pour rappel, la commune d'Oran a été également concernée par un nouveau découpage administratif dans la même perspective d'améliorer la prestation de service, et satisfaire davantage les citoyens. Il s'agit d'une délégation sur le territoire d'Akid Lotfi qui s'est détaché du secteur urbain El-Menzah (ex-Canastel). Il en est de même pour Hamou Boutlelis (ex-Seddikia et la nouvelle Délégation communale En-Nasr (ex-Derb) qui s'est détachée de Sidi Bachir (ex-Plateau St Michel).

En l'absence de transport inter-wilayas Le calvaire des enseignants et des étudiants

K. Assia

Des dizaines d'enseignants et d'étudiants universitaires ont lancé, hier, un appel pressant aux pouvoirs publics pour rouvrir le transport inter-wilayas et mettre un terme à l'anarchie qui sévit à présent. Avec la rentrée sociale, des étudiants universitaires et également des enseignants peinent à se déplacer hors d'Oran et sont confrontés au diktat des chauffeurs clandestins qui pratiquent des prix hors de portée. Hier et selon un groupe d'étudiants et d'enseignants qui s'est déplacé au siège de notre rédaction, on saura qu'en l'absence de bus de transport en commun et aussi de taxis inter-wilayas, la situation ne cesse de s'aggraver. Pour se déplacer à Alger, un étudiant s'est vu débourser la somme de 5.000 DA alors qu'un enseignant de Relizane appelé à préparer les révisions et les examens du BAC, à Oran, a dû débourser une somme de 4000 DA, en aller et retour. La station des taxis inter-wilayas de l'USTO est devenue désormais une station de chauffeurs clandestins au grand dam des usagers. Contacté à ce sujet, le coordinateur régional de l'UNAT à Oran M. Chik Amar a

confirmé, pour sa part, que des centaines de plaintes sont déposées à présent, auprès du syndicat pour dénoncer ces pratiques et surtout pour réclamer la reprise de l'activité du transport inter-wilayas. Ce sont surtout des enseignants et des professeurs qui sont appelés à assurer les examens du BAC et du BEM ainsi que des étudiants qui doivent venir à Oran et d'autres qui sont inscrits dans d'autres universités du pays. Ces préoccupations sont soulevées, selon M. Chikh, au niveau national et le bureau national de l'UNAT avait décidé d'observer, hier, une grève nationale pour faire part de ses doléances qui s'articulent principalement au tour de la reprise du service pour les

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Chergui Fatma, 67 ans, Relizane

Hakouk Badra, 88 ans, rue Larbi Ben M'hidi, Oran

Kouadri Abdelkader Mounir, 1 jour, Misserghine

Ahed Messaoud Yamina, 92 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 moharram 1442				
El Fedjr 05h08	Dohr 13h03	Assar 16h41	Maghreb 19h33	Icha 20h53

PARFOIS, JE ME DEMANDE
OÙ ON VA ...

LE NOMBRE DE COVID
AUGMENTE EN FONCTION
DES TESTS!

SI ON FAIT
DES TESTS DE QUI,
ON AURA UN PIC
D'ABRUITS!

NEDMEDINE.B

Comparativement avec la précédente saison estivale Net recul des feux de forêts durant cet été

J. Boukraa

En cette période de sécheresse, les risques d'incendies sont importants. Un brin de vent et le risque est encore augmenté. La semaine passée cette forêt a été aussi la proie des flammes, à cause d'un barbecue. Notons qu'un important plan de prévention des feux de forêts a été lancé ce début juillet par la Protection civile de la wilaya d'Oran en coordination entre les secteurs des forêts et autres services de wilayas. Le dispositif s'étale du 1er juillet au 31 octobre. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la consécration du rôle préventif des institutions de l'Etat visant à mettre un terme aux phénomènes impactant nos ressources naturelles. Un numéro vert (041 62 22 22) est aussi mis en place par la Conservation.

Le conducteur s'en sort miraculeusement Un fourgon bascule dans le vide sur la route de la corniche supérieure

Rachid Boutlélis

la circulation, survenu sur cet axe routier serpentant au pied du mont Murdjadjao, baptisé à juste titre par les usagers 'la sombre route de la mort', dans toute l'acceptation des deux termes, en raison d'une part du nombre effarant et effrayant de chutes mortelles de véhicules du haut de la falaise et de l'autre par l'absence de l'éclairage public et ce, depuis sa mise en service en 2012 après son aménagement.

Notons qu'une enquête d'usage a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances ayant entraîné la chute de ce fourgon, qui fort heureusement a causé plus de peur que de mal.

Deux individus arrêtés Plus de 6 kg de kif traité et 2 fusils à harpons saisis

K. Assia

commercialisation. En effet, l'exploitation de toutes les données et usant de moyens techniques modernes, les enquêteurs ont réussi à identifier l'emplacement du mis en cause.

Une perquisition effectuée dans son domicile à Douar Boudjemaa a donné lieu à la saisie de 6,50 kg de kif traité. Poursuivant leurs recherches, les policiers ont arrêté le second mis en cause dans le quartier de l'USTO en possession d'une somme d'argent de 25 millions de centimes.

Une perquisition est ordonnée dans son domicile ce qui a permis ; selon le responsable, de mettre la main sur deux fusils à harpons. Les 2 individus seront présentés au tribunal après enquête.

TLEMCEN

Nuit agitée à Marsat Ben M'hidi

Khaled Boumediene

Des dizaines de manifestants, jeunes et moins jeunes, des deux sexes, se sont rassemblés dans la soirée de mardi 1^{er} septembre, aux environs de 23h, sur la grande esplanade du front de mer de Marsat Ben M'hidi (ville frontalière). Par cette action ils voulaient exprimer leur farouche opposition au confinement à domicile imposé de 23h à 6h du matin par les pouvoirs publics pendant 1 mois, pour empêcher la propagation du coronavirus (Covid-19).

Refusant de regagner leurs domiciles, les contestataires visiblement excédés, ont exprimé leur colère dans une ambiance explosive sur l'esplanade du front de mer, face aux forces de l'ordre qui ont, parfaitement, contrôlé à distance ces nombreux manifestants. Outrés par cette décision « irréfléchie », ces estivants originaires de Sidi Bel-Abbès, Nâama, Bayadh, Béchar et Tlemcen, ainsi que d'autres wilayas du pays, qui passent, en ces moments, leurs vacances sur le littoral de l'extrême ouest du pays, ont scandé de vive voix pendant toute la nuit ces slogans : « Jibou BRI, zdou saika ! », « Win rahi corona, win rahi ! », « Dawla

madania, machi âaskaria ! » et aussi « El Jeich awladna ». Par endroits, la mobilisation a donné lieu à quelques altercations intermittentes entre les agents de la sûreté de la daïra de Marsat Ben M'hidi et les manifestants surtout au moment où quelques jeunes voulaient attiser le feu au sein de la foule en tentant de rejoindre la plage vers minuit. Ils ont été rapidement contrôlés par les forces de l'ordre, qui ont réussi à calmer les esprits et convaincre les protestataires à respecter le confinement, grâce au dialogue et à la maîtrise de soi nécessaires à leur métier. Durant toute cette nuit agitée, les policiers n'ont pas cessé de lancer par le biais de haut-parleurs à bord de leurs véhicules, munis de gyrophares, des appels à se conformer à un strict respect du confinement pour freiner l'épidémie de coronavirus. Selon des sources policières, les éléments de la Sûreté ont dispersé pacifiquement la foule et aucune interpellation n'a été enregistrée parmi les manifestants, en dépit des comportements radicaux et irresponsables de certains jeunes qui ont refusé de quitter les lieux. Cette manifestation pacifique a été largement relayée sur les réseaux sociaux Facebook. De nombreuses vidéos diffusées en ligne ont montré des estivants excités dont certains en maillot de bain exprimant leur ras-le-bol contre cette mesure. « Où est le corona ?? Pourquoi veulent-ils saborder nos vacances, qu'ils prennent des bonnes mesures c'est tout ! Vraiment nous sommes dégoutés car nous avons dépensé beaucoup d'argent pour venir passer ici à la plage de Marsat Ben M'hidi quelques moments avec nos familles ! », ont déploré des jeunes sur Facebook. De nombreux autres commerçants de Marsat Ben M'hidi ont dénoncé la décision de l'instauration du confinement à domicile. « Les commerces doivent fermer à 23h mais pourquoi ? Est-ce que le coronavirus n'apparaît qu'à cette heure-ci ? Quand même, soyons un peu logique, c'est une décision illégale ! Est-ce qu'ils ont détecté un cluster à Marsat Ben M'hidi ? C'est un coup dur pour tous les commerces qui vivent des temps difficiles. Nous avons souffert ces cinq derniers mois et les choses semblent encore empirer, sans que personne bouge le petit doigt pour nous venir en aide », a résumé un ancien propriétaire d'une cafétéria à Marsat Ben M'hidi.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
0-0-0-0-0
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
0-0-0-0-0

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 41502400027296

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le 26/05/2020 dans les quotidiens nationaux « El Hedda » Et 27/05/2020 dans " Le Quotidien D'oran " relatif à La TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS DU CYCLE MOYEN A MOSTAGANEM , en lots séparés.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les contrats ont été provisoirement attribués aux entreprises citées dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprises	Lots	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	NoteTechnique	OBS
01	AIT Mouffak Abdesslam	Lot 01:Réparation du chauffage Central au CEM Abbou Mohamed à Ain Tedels.Mostaganem.	2.881.347,00	2.822.442,00	196844100089127	45 jours	50,00	Moins disant
02		Lot 03:Réparation du chauffage Central au CEM Tchouka à Ain Tedles.Mostaganem.	6.767.732,30	6.767.018,30		03 mois	50,00	
03	MIMOUN Djilali	Lot 02:Réparation du chauffage Central au CEM Larbi Tebessi à Mostaganem.	7.221.574,50	7.221.574,50	15920900096128	03 mois+	67,14	Moins disant
		Lot 04:Réparation du chauffage Central au CEM Hmaidia Ahmed à Ain Tedels .Mostaganem.	6.200.019,00	6.200.019,00	296902220046631	15 jours	58,36	Moins disant
		Lot 09:Réparation du chauffage Central au CEM 20 Aout à Bougourirat .Mostaganem.				110 jours		
	BACHIR HOURIA	Lot 11:Réparation du chauffage Central au CEM Hamoudi AEK à Sidi Lakhder.Mostaganem.	5.863.165,70	5.861.165,70		85 jours	56,11	Moins disant
04	MENACEUR Samir	OFFRE EXCESSIVE						
		Lot05 :Réparation du chauffage Central au CEM Slamnia Charef à Oued El Khir .Mostaganem.	1.093.015,00	1.093.015,00	197926010209635	45 jours	55,00	Moins disant
05	DAHMANE AEK	Lot 08:Réparation du chauffage Central au CEM Benmanna Mohamed à Sirat .Mostaganem.	5.551.052,50	5.551.052,50		02 mois	55,00	
		Lot 06:Réparation du chauffage Central au CEM Mohamed Djebli à Sidi Ali .Mostaganem.	4.920.273,00	4.981.935,00	195902310016150	03 MOIS	55,33	Moins disant
06	LAZREUG Lazreug	Lot 10:Réparation du chauffage Central au CEM Mustapha Ben Boulaide à Stidia.Mostaganem.	6.035.680,00	6.035.680,00		03 mois	55,33	Moins disant
		Lot 07:Réparation du chauffage Central au CEM Houari Boumediene à Tazgait.Mostaganem.	8.718.801,56	8.718.801,56	196902219001073	03 mois	62,00	2 ^{ème} position
	EURL ETRABCE	Lot 12:Réparation du chauffage Central au CEM Ahmed Kadi à Sidi Lakhder.Mostaganem.	3.361.512,00	3.361.512,00		03 mois	55,33	2 ^{ème} position

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres lancé dans le cadre de la procédure adaptée, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031005595 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

AIN-TÉMOUCHENT

Des instructions pour intensifier les activités sécuritaires

Le Directeur Général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a appelé mardi à partir de la wilaya d'Aïn-Témouchent à intensifier l'activité sécuritaire afin que le citoyen puisse sentir qu'il est en sécurité partout où il se trouve.

Lors de l'inauguration du siège de la sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda, M. Ounissi a souligné « la nécessité d'intensifier les activités sécuritaires afin que le citoyen sente qu'il y a une autorité qui veille à sa protection », ajoutant qu'il faut que le citoyen sente qu'il est en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de son domicile.»

Le DGSN a ordonné le renforcement de la couverture sécuritaire de la sûreté urbaine de Sidi Benadda et atteindre le ratio d'un policier pour 200 à 250 citoyens, et un camp d'entraînement, ainsi qu'une clinique vétérinaire, une aile pédagogique de 150 places, en plus

ques positives enregistrées au niveau de cette sûreté urbaine, il est nécessaire d'intensifier les opérations sécuritaires et maîtriser le terrain afin que le citoyen puisse sentir qu'il est en sécurité partout où il se trouve.»

d'une aile administrative et une résidence.

Dans une déclaration à la presse, l'inspecteur régional de la sûreté de l'ouest, le contrôleur de police Mustapha Benaïni, a indiqué que «ce centre est la seule infrastructure indépendante réalisée à l'échelle nationale.

La sûreté nationale dispose d'encadreurs et de spécialistes dans ce domaine,» ajoutant qu'un programme de formation sera élaboré avant la fin de l'année pour entamer l'opération.

Concernant l'élargissement de la couverture sécuritaire dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, le même responsable a souligné qu'il est prévu, prochainement, le lancement d'un projet de réalisation d'une sûreté de daïra dans la commune d'El-Malah et une nouveau siège de sûreté urbaine dans la ville d'Aïn-Témouchent.

Nâama

Plus de 98 kilos de kif saisie

Les services de police et de gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama ont saisi une quantité de 98,5 kilos de kif traité lors d'une opération conjointe dans la daïra Meghrar (sud de la wilaya), a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de

Nâama. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues au service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya faisant état de la présence d'une quantité de drogue au lieu dit Oued Namous, sur le territoire de la daïra de Meghrar, préte à être transportée et commercialisée, a-t-on indiqué. La fouille de cet endroit a permis la découverte de cette quantité de kif traité. Informé de la situation, le procureur de la République du tribunal d'Aïn Sefra a ordonné la poursuite de l'enquête sur cette affaire, a-t-on précisé de même source.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE GHRISS
COMMUNE DE MAOUSSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

AMENAGEMENT URBAINE DE LA RUE DE L'INDEPENDANCE (2ème TRANCHE) commune de Maoussa

Conformément aux disposition du décret Présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des pouvoirs publics. Le président de l'assemblée populaire communale de MAOUSSA, informe l'ensemble des de

Soumissionnaires résultat de L'Avis d'appel d'offres nationale restreint, en date du 29/07/2020 en langue nationale "العالم للأدلة" , en date du 29/07/2020 en langue française "Le Quotidien D'Oran" Après l'analyse technique et financière des offres des soumissionnaires la commission proposé l'attribution provisoire du marché à l'entreprise suivant le tableau ci-dessous .

N°	Entreprise	Offre financière	Délai d'exécution	Note technique	N° Carte Fiscale (NIF)	Obs
01	MOKAWALATI PROMASCARA MASCARA-	12.129.901.50DA	(45) JOURS	61	001929066402606	Moins Disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités à se rapprocher de Bureau des marchés publics apc de MAOUSSA WILAYA DE MASCARA au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publications de la présente attribution provisoire Les soumissionnaires peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés publics de apc maoussa dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère publication des présents avis dans la presse au BOMOP

2020 ٢٣
Maoussa le
Le Président de L'A.P.C

ANEPE N° 2031005619 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL BAYADH
COMMUNE D'EL BAYADH
NIF : 098432015682

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 et 82 du décret présidentiel N° 15.247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service , il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2020 pour l'opération suivante :

انجاز الطريق الرابط رأس العين الكرابو على مسافة 1,2 كم بلدية البيض

Qu'à l'issue des résultats de l'analyse de l'évaluation des offres techniques et financières N 11/2020 du 14/07/2020 est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci après ;

N°	LE SOUMISSIONNAIRE	TOTAL DES POINTS	TOTAL EN TTC (DA)	NIF	DELAIS	CRITERE DE CHOIX
01	SARL HIDHAB EL DJADID OUEST	88	16 017 043.00 DA	000532062213963	02 MOIS	MOINS DISANT

Les soumissionnaires non retenus et désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'apc d'El Bayadh dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.

2020 ٢٣
EL BAYADH LE

LE P/APC

ANEPE N° 2031005753 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MASCARA
COMMUNE DE MASCARA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de MASCARA dont l'identification fiscale est 0984290150 41135 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé, à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 09/2020 inséré dans les journaux nationaux -ECHAAB et LE QUOTIDIEN D'ORAN et -B.O.M.O.P - en date du : 29-06-2020 (première parution) relatif au Projet :

- Travaux De Réhabilitation Et Equipment (Chauffage Centrale) L'école Emir Abdelkader *-*
[Lot N°01 :Travaux De Réhabilitation Et Aménagement – Lot N°02 : Bâche A Eau + Chauffage Centrale].

Après l'étude et l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement par lot aux soumissionnaires :

N°	Désignation du projet	Soumissionnaire et N° du NIF	Montant proposé en TTC	Délai	Note de l'offre technique	Observation
01	Travaux De Réhabilitation Et Equipment (Chauffage Centrale) L'école Emir Abdelkader	Lot N°01 :Travaux De Réhabilitation Et Aménagement DOUAT HABIB 196329310059132	17.306.741,20 DA	(04 M) Quatre mois	53.75 / 100	Moins disant
	Lot N°02 : Bâche A Eau + Chauffage Centrale GUENADZA REDA 187200103307128		3.252.174,80 DA	(45 j) Quarante cinq jours	52 / 100	Moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre indiqué ci-dessus, sont invités à se rapprocher du service des marchés de la commune de Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Commune dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou B.O.M.O.P, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Date de la première parution :

Mascara le : 2020 ٢٣

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

ANEPE N° 2031005618 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 11/06/2020 Sur les quotidiens "Le Quotidien D'Oran" et "Le Journal de l'Algérie" Concernant le projet :

OPERATION : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES -EXERCICE 2019-

Partie 02 :

LOT 03 : FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE 480 KM DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR :

- RN90 : du PK 63+300 au PK 181+850(2 voies).
- RN04 : du PK 193+540 au PK 284+470(2*2 voies).
- RN90A : du PK 38+683 au PK 64+860(2 voies).
- RN23 : du PK 47+000 au PK 78+000(2 voies).
- RN07 : du PK 0+000 au PK 28+820(2 voies).
- RN19A : du PK 40+500 au PK 47+300(2 voies).
- Cf sud ville de relizane du PK 0+000 au PK 15+000 (dédoublement)

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise indiquée sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

	Note Technique	MONTANT DE LA SOUMISSION	DELAIS	OBSERVATIONS
BADACHE SALEH N.I.F 197214290029530	55.00	18.468.800,00DA	60jours	OFFRE MOINS DISANTE

N.B: Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire à prendre connaissance des résultats détaillés (par écrit) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières...

Le Directeur 2020 ٢٣

ANEPE N° 2031005669 Le Quotidien d'Oran 03/09/2020

BOUIRA

Pénurie d'eau
au village Lechouaf



Farid Haddouche

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable sont signalées dans le village Lechouaf, qui dépend de la commune de Dirah, située à l'extrême sud du chef-lieu de wilaya. Pour une région réputée agropastorale, l'eau est plus que vitale, notamment pour la survie de leurs bétails. Les villageois de Lechouaf, dont la plupart sont des éleveurs, ont déclaré avoir porté des réclamations aux services concernés, mais sans doute, le manque d'eau persiste toujours.

Sauf que le P/APC a affirmé que les équipes de l'Agence nationale des barrages et des grands transferts (ANBT) procèdent à des réparations, au niveau de la station de pompage de Djebahia. Par ailleurs, d'autres villages de la commune de Dirah requièrent des programmes et des projets de développement et d'autres commodités de vie décence, tels que le gaz naturel, l'électricité, l'alimentation en eau potable, les routes, l'éclairage public, et les réseaux d'assainissement.

BOUIRA

Un mort et trois blessés sur les routes

Un citoyen a été fauché mortellement par une voiture, avant-hier à la tombée de la nuit, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'El Esnam, à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya. La victime, âgée de quarante ans environ, a rendu l'âme sur le coup. Les éléments de la protection civile de la commune d'El Esnam sont intervenus pour évacuer la dépouille mortelle vers la morgue du Centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. Par ailleurs, une voiture de tourisme a dérapé avant-hier sur la RN 18, à l'entrée de la commune d'Ain Aloui, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

Cet accident s'est soldé par des blessures à 3 personnes de sexe masculin, âgées entre 24 et 25 ans. Les blessés ont été évacués par les éléments de la protection civile aux urgences du Centre hospitalier de la daïra d'Ain Bessem.

Farid Haddouche

Le gaz naturel pour les zones d'ombre

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DDB) de la wilaya de Bouira vient d'annoncer que dans le cadre du programme des zones d'ombre et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, 147 zones d'ombre bénéficieront du projet de raccordement au réseau du gaz naturel qui s'étend sur une longueur de 1.425 km pour alimenter 13.512 foyers en cette énergie vitale. La direction de cette entreprise précisera que sur les 147 localités programmées, 49 sites pour lesquels les études et les travaux ont été lancés, dont 3 sont mis en service permettant à 238 foyers de s'alimenter en gaz naturel.

Nous saurons également que ces sites sont répartis sur 180 foyers dans le village Ouzouaghene 2, situé dans la commune d'Ath Mansour, pour un réseau qui s'étend sur 16 km. 50 foyers au village Toual El Aoud dans la commune de Dirah, pour une longueur de réseau de 4 km. Et, enfin, 8 foyers dans la bourgade de Debbi, commune d'Aïn Laloui, pour une longueur de 1,6 km. Si 5 sites sont achevés, par contre, 25 sont en cours de réalisation, 13 sont en voie d'être lancés et 3 sites se trouvent en situation d'opposition au niveau des villages Igil Oumenchar dans la commune de Taghzout, Ouled Yahia dans la commune de Souk Lekhmis et Belaazem dans la commune de Lakhdaria.

F. H.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 moharram 1442

El Fedjr 04h50	Dohr 12h48	Assar 16h26	Maghreb 19h18	Icha 20h39
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ALGER

27 ha de forêts ravagés
par les feux depuis juin

Vingt-sept (27) hectares du couvert végétal ont été ravagés par les feux à Alger depuis le début du mois de juin jusqu'au mois d'août 2020, a-t-on appris mardi de la responsable de la communication à la direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger, Imane Saïdi. Depuis l'activation du Plan anti-incendie du 1^{er} juin au 30 août 2020, 43 foyers d'incendies ont été enregistrés à travers le territoire d'Alger ayant englouti une superficie de 27 hectares de forêts entre buissons et broussailles, dont 11 hectares depuis juin, outre 16 hectares suite à l'incendie qui s'est déclenché dans la forêt Célestine de Bouzaréah le 29 août, a précisé Mme Saïdi à l'APS.

L'intervention rapide des agents forestiers d'Alger a permis de circonscrire ces foyers à travers l'ensemble des forêts de Célestine (Bouzaréah), Baïnem et Ghmidri (Beni Messous) et autres. S'étendant jusqu'au 31 octobre prochain, le Plan anti-incendie est «un mécanisme qui a prouvé son efficacité» pour faire face aux incendies et réduire les superficies forestières détruites en vue de protéger plus de 5.000 hectares de forêts dans la capitale.

La même responsable a rappelé que 3 équipes d'intervention rapide ont été mobilisées à cet effet et dotées d'équipements et de moyens nécessaires pour intervenir en cas de prolifération de feux,

ainsi que 3 camions-citernes. Elle a également ajouté la mobilisation de 54 agents d'intervention rapide et des équipes de protection civile, ainsi que l'installation de 5 tours de contrôle réparties à travers les forêts de 19 Juin, Baïnem, Ben Aknoun, la Femme sauvage et Magtaa Kheira.

Pour rappel, le patrimoine forestier de la wilaya d'Alger s'étend sur plus de 5.000 ha de superficie, répartis à travers 113 sites forestiers, dont un nombre important se trouve au niveau des agglomérations, soit une superficie estimée entre 1 et 8 ha, alors que les grandes forêts de la capitale s'étendent sur une superficie de 300 à 600 ha.

EL TARF

Des saisies de viande
impropre à la consommation

A. Ouélaa

Dans le cadre de la protection du consommateur et de la lutte contre les pratiques illégales des produits qui représentent un danger pour la santé publique, les services de police de la sûreté de daïra de Besbes ont procédé à la saisie de 21 kg de viandes blanches dans une boucherie située au centre-ville, dont

le contrôle a montré qu'elles sont impropre à la consommation. Les services d'hygiène de l'APC et ceux de la DCP ont procédé ensuite à la destruction de ces viandes blanches. Dans le même contexte, cette fois-ci dans la ville d'El Kala, c'est un camion frigorifique qui a été intercepté dans lequel une quantité importante de viande blanche a été trouvée, soit 209,5 kg.

Le camion en question transportait ces viandes sans respect de la chaîne de froid, ce qui accélère la détérioration de ces produits par cette canicule et constitue un danger réel pour le consommateur. Outre la destruction de cette viande par les services concernés, des PV ont été établis concernant ces infractions et seront adressés à la justice.

Une autre protestation
des jeunes du préemploi

Pour la troisième fois, en l'espace de deux mois, les jeunes du dispositif du préemploi et du filet social sont revenus à la charge en observant, mardi dernier, un sit-in devant l'entrée de la wilaya.

Ils étaient environ une trentaine de jeunes, brandissant des bander-

roles sur lesquelles on pouvait lire : «Nous voulons notre réinsertion sans conditions» ou «Nous voulons le décompte des années travaillées avec effet rétroactif».

Les jeunes se sont ensuite dirigés vers le siège du médiateur de la République qu'ils n'ont pas trouvé

A. Ouélaa

TÉBESSA

Huit blessés dans une collision

Ali Chabana

Un accident de la route survenu sur la RN 16, 1^{er} septembre, à Djebel Onk près de Bir El Ater, au sud de la wilaya de Tébessa, a causé des blessures à 8 passagers, de deux voitures qui s'étaient télescopées. Les blessés (30-64 ans) ont été évacués à l'EPH Tidjani Had-

dam de Bir El Ater, selon le communiqué de la protection civile. Pour rappel, plusieurs accidents de la circulation, parfois mortels, s'étaient produits ces derniers jours sur la RN 16, traversant le territoire de la wilaya du Nord au Sud, un véritable point noir dans le réseau routier. Par ailleurs, l'unité d'intervention de la protection ci-

vile d'Elma Labiod, à l'est de Tébessa, appuyée en la circonstance par les agents forestiers ont pu éteindre le départ d'un feu de forêt, dans le mont de Taga, région très boisée de la commune de Houijbet, a-t-on appris de même source. Des surfaces couvertes de pins d'Alep et d'alfa ont été consumées par les flammes.

OUM EL BOUAGHI

Une commission pour les préoccupations
des habitants des zones d'ombre

Une commission est arrivée mardi à Oum El Bouaghi en vue d'établir un état des lieux du développement et relever les préoccupations des habitants des régions d'ombre de cette wilaya. Dans une déclaration à la presse, Mourad Ibrahim, chef de la délégation constituée par la présidence de la République, a indiqué que l'objectif de cette visite «est de faire une évaluation du développement dans les régions d'ombre de la wilaya eu égard à l'extrême importance qu'accorde le président de la République à ces

régions». Soulignant l'importance d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans les zones d'ombre, M. Ibrahim a indiqué que la tâche de la commission qu'il préside «ne se limite pas au suivi des rapports reçus sur le développement local dans ces wilayas, mais concerne également la supervision sur le terrain des projets retenus pour ces zones d'ombre et les conditions dans lesquelles vivent les citoyens».

L'une des tâches assignées également à cette commission, a-t-il dit, est d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens dans les zo-

nes d'ombre et d'orienter les autorités locales pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, rappelant l'engagement du président de la République, dans plusieurs de ses discours, à œuvrer à améliorer la qualité de vie des populations. Il est à noter que les zones d'ombre concernées par la visite de la commission dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sont situées dans les communes de Behir Chergui, El Djazia, Dhlaâ et Meskiana.

Les membres de la commission devront se rendre, par la suite, dans la wilaya de Tébessa.

OUARGLA

Acquisition d'un lot d'implants et de prothèses

Un lot de 40 prothèses articulaires (genou et hanche) et de six (6) implants cochléaires a été acquis sur budget de la wilaya d'Ouargla au profit du secteur de la santé, a-t-on appris mercredi du président de la commission de la santé de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Précédée d'actions similaires ayant totalisé un financement de 30 millions DA, l'opération bénéficiera à des malades présentant des infirmités mobiles et à des enfants sourds-muets, dont les interventions chirurgicales vont être programmées prochainement, a expliqué Ahmed Boubekeur Ressis.

Plus de 80 enfants sourds-muets ont jusque-là bénéficié d'opérations de pose d'implants cochléaires, a rappelé le même responsable, en signalant que d'autres opérations de pose d'implants cochléaires sont programmées au profit de 13 enfants inscrits à travers la wilaya d'Ouargla.

Equipe nationale

Deux matches amicaux pour la rentrée ?



Privée de rassemblement ce mois-ci, à l'instar de toutes les sélections non-européennes, en raison de la pandémie de coronavirus, l'Algérie effectuera sa grande rentrée au mois d'octobre après presque un an sans le moindre regroupement. Pour l'occasion, les Verts envisageraient d'effectuer un nouveau stage en Europe, et

plus précisément en Autriche, révèle le journal qatari Al- Ain Riadhiya. Etant donné que le sélectionneur algérien Djamel Belmadi vit au Qatar, on peut imaginer que le média est plutôt bien informé.

Cependant, hier certains médias algériens ont indiqué que le prochain stage de l'EN se tiendra en France. A priori, il s'agira d'un stage de cour-

te durée (les dates FIFA s'étendent du 5 au 13 octobre) qui s'achèvera par deux matchs amicaux contre des sélections africaines à déterminer, selon la même source.

Les tenants du titre reprendront ensuite les éliminatoires de la CAN-2022 avec une double confrontation contre le Zimbabwe au programme en novembre.

Réunion du BF mardi

Plusieurs points à l'ordre du jour

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) se réunira mardi prochain en session ordinaire au niveau de son siège à Dely-Brahim (Alger), a indiqué mercredi l'instance sur son site officiel. L'ordre du jour de cette session portera sur les différents rapports d'activités des cinq ligues: Ligue de football professionnel (LFP), Ligue na-

tionale de football amateur (LNFA), Ligue inter régions de football (LIRF), Ligue de football féminin (LNFF) et Ligue de football Futsal. Outre les rapports des Ligues, les membres du BF étudieront également ceux de la Direction technique nationale (DTN) et de toutes les commissions, à savoir, la commission des Finances, de la Coupe d'Al-

gérie, médicale fédérale, celle de résolution des litiges (CNRL), des arbitres (CFA), du football féminin, de coordination avec les Ligues, du statut du joueur et la commission de Futsal et Beach-soccer.

Les membres procéderont au préalable à l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion du BF tenue le 10 août.

FAF - Commission médicale

Les clubs invités à préparer les dossiers médicaux

La Commission médicale de la fédération algérienne de football (FAF) a invité l'ensemble des clubs de la Ligue 1 de procéder à la préparation de leurs dossiers médicaux, en attendant l'autorisation des autorités sanitaires et le ministère de la Jeunesse et des Sports à reprendre la compétition, indique mercredi un communiqué de l'instance fédérale. «Faisant suite à la réunion du 26 août 2020 regroupant la Fédération algérienne de football (FAF), la Ligue de football professionnel (LFP) et les clubs professionnels de la Ligue 1 où il a été décidé d'un championnat classique à 38 journées pour la saison 2020/2021, la Commission mé-

dicale fédérale invite l'ensemble des clubs concernés de procéder à la préparation de leurs dossiers médicaux pour une bonne reprise, en attendant l'autorisation des autorités sanitaires et le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ouverture des infrastructures sportives.», précise la même source.

A ce titre, les clubs concernés sont priés de présenter à la Commission médicale fédérale une attestation de consentement du club aux examens médicaux d'avant compétition, un dossier médical conforme au modèle défini par la Commission médicale fédérale et un certificat médical de non contre-indication à la pratique

du football. Les clubs doivent également présenter une attestation de consentement du joueur relative au contrôle antidopage ainsi qu'une déclaration sur l'honneur d'absence de symptômes d'infection par la COVID-19. Les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisé les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement. Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khalidi d'examiner, avec les différentes fédérations sportives, la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline.

CAF - Compétitions interclubs

L'Algérie 5^e à l'indice de performance

L'Algérie pointe à la 5^e place au classement des associations membres de la Confédération africaine de football (CAF) pour les compétitions interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, établi sur la performance des clubs dans chaque épreuve, rapporte l'instance continentale mardi sur son site officiel. Avec 81 points, l'Algérie est devancée par le Maroc (180 pts), l'Egypte (147 pts), la Tunisie (140 pts), et la RD Congo (83 pts). «Le classement des associations membres de la CAF est basé sur la

performance de leurs représentants en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération sur une période de cinq ans. Les 12 meilleures associations membres sont éligibles pour engager deux équipes chacune dans les deux compétitions interclubs pour la saison concernée», précise l'instance continentale. Avant d'expliquer : «le total de chaque association membre est obtenu en multipliant les points gagnés grâce aux performances de ses représentants en Ligue des Champions ou en Coupe de la Confédération par le

coefficent de la saison concernée. L'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (2e) en Ligue des champions, alors que l'ES Sétif sera en lice en Coupe de la Confédération, en attendant la désignation du second représentant dans cette épreuve. Suite à l'annulation de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont le vainqueur devait prendre part à la Coupe de la Confédération, la Fédération algérienne (FAF) devrait désigner celui qui accompagnera l'Entente dans cette compétition.

Ligue des nations

Un duel Allemagne-Espagne pour lancer la saison

Pour sa deuxième édition, la Ligue des nations démarre aujourd'hui avec une affiche de prestige entre deux anciens champions du monde, l'Allemagne et l'Espagne. A huis clos à Stuttgart, Joachim Löw et Luis Enrique se présenteront avec des équipes rajeunies. La Mannschaft devra notamment se passer des joueurs du Bayern, tout récents vainqueurs de la Ligue des champions, et devra miser sur les représentants de sa nouvelle génération Leroy Sané ou Timo Werner. Côté Roja, Ansu Fati pourrait connaître à 17 ans sa première sélection chez les grands après trois matches chez les espoirs. L'ado vedette du Barça sera accompagné de plusieurs nouvelles têtes, d'Eric Garcia (19 ans, Manchester City) à Oscar Rodriguez (22 ans, Leganés). L'autre rencontre de la Ligue A oppose jeudi l'Ukraine d'Andrei Chevtchenko à la Suisse, qui avait réussi l'an dernier à se glisser dans le «Final 4» (le tournoi

Aujourd'hui à 19h45

Allemagne - Espagne
Ukraine - Suisse
Turquie - Hongrie
Russie - Serbie
Finlande - Pays de Galles
Bulgarie - Irlande
Slovénie - Grèce
Moldavie - Kosovo
Iles Féroé - Malte
(17h00) Lettonie - Andorre

Tennis - US Open

Serena Williams se rassure et avance

L'Américaine Serena Williams s'est qualifiée aisément pour le 2^e tour de l'US Open en battant sa compatriote Kristie Ahn 7-5, 6-3, mardi à New York. Laborieuse sur les courts depuis son retour ces deux dernières semaines, après six mois sans tennis, Serena s'est rassurée pour son entrée en lice face à la modeste 96^e mondiale. Craignant de son propre aveu devoir réapprendre à gagner les points importants, elle a montré qu'elle était sur la

bonne voie puisqu'elle a converti 4 de ses 6 balles de break et bouclé son succès sur sa deuxième balle de match en 1 h 21 min. Cette victoire, en plus d'être encourageante, constitue aussi un record, puisque c'est sa 102^e à l'US Open. Elle surpassé ainsi le record de l'Américaine Chris Evert. Elle rencontrera la Russe Margarita Gasparyan, 117^e mondiale, au prochain tour, où elle essayera encore d'engranger un peu plus de confiance.

Cyclisme - Tour de France

Roglic vainqueur de la 4^e étape



Le Slovène Primoz Roglic (Jumbo) a remporté la 4^e étape du Tour de France, courue sur 160,5 km entre Sisteron et la station d'Orcières-Merlette où le Français Julian Alaphilippe (Deceuninck-Quick Step) a conservé le maillot jaune. Le Français Julian Alaphilippe, 5^e de l'étape, a gardé le maillot jaune après cette première arrivée en altitude

(de 1825 mètres). Roglic a devancé un autre Slovène, le débutant Tadej Pogacar, et le Français Guillaume Martin. Il a enlevé son troisième succès d'étape dans le Tour dont il est cette année l'un des grands favoris. L'étape de mercredi est descendue dans la plaine sur un parcours de 183 kilomètres entre Gap et Privas favorable aux sprinteurs.

TF1

20.05 Grand Hôtel



Série dramatique
- Espagne - France - 2020
Saison 1 - Episode 1/9
Avec Carole Bouquet, Solène Hebert, Victor Meutelet, Marie Kremer
Afin de retrouver sa sœur Amélie, mystérieusement disparue il y a quatre mois, Anthony Costa parvient à se faire embaucher au Grand Hôtel, palace de la Côte d'Azur où elle travaillait comme femme de chambre. Sur place, il rencontre Margaux Vasseur, fille d'Agnès, la propriétaire de l'établissement.

•2

20.05 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet
Un été pour changer de vie. Ils y pensaient depuis longtemps ; mais cette fois, ils se lancent : fini, la ville, la promiscuité ou encore les embouteillages ! Séverine, Christophe, Guillaume et Clémence déménagent pour la Provence ou le Cantal. Un été pour redécouvrir la France. Camille, Laurent et leurs quatre enfants vont retrouver, à dos d'ânes, les joies de la montagne près de chez eux.

TF1

20.05 Koh-Lanta



- Les 4 Terres : épisode 2
Présenté par Denis Brogniart
Après avoir découvert que cette saison opposait quatre équipes, les candidats voient naître entre eux les premières amitiés... mais aussi les premières tensions. Les aventuriers de chaque tribu doivent néanmoins s'appuyer sur leurs points communs pour espérer remporter l'épreuve de confort, ou à défaut ne pas la perdre et ainsi éviter de devoir passer 24 heures sur l'îlot de l'exil, sans aucune ressource.

•2

20.05 Candice Renoir



Série policière - France - 2019
Saison 8 - Episode 6/10
- Fais ce que dois, advienne que pourra
Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain
Axel, 28 ans, accro aux jeux vidéo et au chômage, est retrouvé assassiné dans sa chambre. Alors que Candice remarque à quel point le plancher de cette pièce craque, Christine Baudry, la mère de la victime - pourtant présente au moment des faits - prétend n'avoir rien entendu.

3

JEUDI

20.05 Languées



Comédie - France - 2018
Avec Camille Cottin, Miou-Miou, Camille Chamoux, Elliot Daurat
Alice et Rose sont deux sœurs totalement différentes, l'une est mère de famille ultra rangée et responsable, l'autre est libre et rock n'roll. Elles ne sont d'accord sur rien, excepté sur l'urgence de remonter le moral de leur mère, Françoise, fraîchement quittée par leur père.

CINE + PREMIER

19.50 Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald



Film fantastique - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2018
Avec Eddie Redmayne, Zoë Kravitz, Katherine Waterston, Johnny Depp
Paris, 1927. Le sorcier Gellert Grindelwald est parvenu à s'échapper de prison. Il a pour projet de se débarrasser des "moldus", les non-sorciers, et rallie des partisans à sa cause dans le monde entier. Albus Dumbledore connaît bien Grindelwald, mais, pour des raisons personnelles, refuse de l'affronter.

6

20.05 9-1-1



Série dramatique - Etats-Unis - 2019

Saison 3 - Episode 3/18

- Le creux de la vague
Avec Angela Bassett, Kenneth Choi, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt
Une fois le tsunami terminé, Buck, très inquiet, se met à la recherche de Christopher, dont il ne retrouve que les lunettes dans l'eau. Pendant ce temps, les secours interviennent pour évacuer les passagers de la grande roue du parc de Santa Monica, à moitié engloutie et qui menace de s'effondrer totalement.

RTL 9

19.50 A vif



Thriller - Etats-Unis - 2007

Avec Jodie Foster, Nicky Katt; Terrence Howard, Naveen Andrews
Erica Bain, journaliste à la radio, sillonne régulièrement New York afin d'y enregistrer des sons et recueillir des histoires véritables. Un soir, alors que la jeune femme rentre chez elle avec son amoureux David, le couple est agressé par des petites voyous aux abords de Central Park. Erica est grièvement blessée, David perd la vie.

CANAL+

20.08 The Twilight Zone : la quatrième dimension



Série fantastique - Etats-Unis - 2020
Saison 2 - Episode 3/10

- Qui est qui ?
Avec Sara Amini, Abbie Hern, Sophia Macy, Jordan Peele

Robert et sa femme Barbara viennent d'emménager dans une nouvelle maison. C'est pour le couple un nouveau départ et ils attendent beaucoup de cette vie différente qui commence. Tout à leur bonheur, ils ne se méfient pas des secrets que pourrait bien cacher la bâtisse.

CINE + FRISSON

19.50 Rocky Balboa



Film d'action - Etats-Unis - 2006

Avec Sylvester Stallone, Burt Young, Antonio Tarver, Geraldine Hughes

Rocky Balboa, ex-champion du monde de boxe, tient un restaurant dans le quartier de Philadelphie qui l'a vu grandir. Depuis la mort de sa femme Adrian, il est inconsolable, et ce d'autant plus que son fils Robert le fuit. Cherchant à redonner un sens à sa vie, Rocky décide bientôt de remonter sur le ring.

3

VENDREDI

6

20.05 Elle s'appelait Grace Kelly



Depuis le palais de Monaco, Stéphane Bern propose de découvrir la vie de la star de Hollywood devenue princesse de Monaco. Son fils, le Prince Albert a accepté de dévoiler des films de famille, des photos. Ils montrent Grace Kelly comme on ne l'a jamais vue, si loin de son image officielle. Dans les premiers films privés tournés par son père en 1932, elle n'avait que trois ans.

CINE + PREMIER

19.50 Le doudou



Comédie - France - 2018
Avec Kad Merad, Malik Bentalha, Guy Marchand, Romain Lancry
Michel, responsable de la voirie à Poissy, sillonne les alentours de Roissy à moto et placarde un avis de recherche plutôt original, celui d'une peluche, doudou de sa fille. Sofiane, employé modeste mais débrouillard de l'aéroport, découvre l'avis et la récompense promise et appelle Michel, bien décidé à lui présenter un autre nounours vaguement ressemblant.

CANAL+ family

19.52 Les incognitos



Film d'animation - Etats-Unis - 2019

Le super espion Lance Sterling et le scientifique Walter Beckett ont des personnalités radicalement opposées. Lance est relax, cool et il a du style. Walter est... tout l'inverse. Certes, il n'est pas très à l'aise en société mais son intelligence et son génie créatif lui permettent d'imager les gadgets impressionnantes que Lance utilise sur le terrain. Alors qu'une mission tourne mal, Walter et Lance vont devoir unir leurs forces.

CINE + FRISSON

19.50 Creed II



Drame - Etats-Unis - 2018
Avec Michael B. Jordan, Sylvester Stallone, Tessa Thompson
A Kiev, en Ukraine, Ivan Drago, qui entraîne son fils Viktor, accompagne le jeune homme à un match de boxe dont il remporte aisément victorieux. Pendant ce temps, à Las Vegas, Adonis Johnson, toujours entraîné par Rocky Balboa, remporte un match qui fait de lui le champion du monde poids-lourd de boxe.

L'Arabie saoudite revoit sa «diplomatie du chéquier»



Du Pakistan au Liban, l'Arabie saoudite est en train de repenser sa fameuse diplomatie du chéquier consistant à acheter de l'influence par la distribution de pétrodollars, une politique qui n'a jamais prouvé son utilité, selon des analystes. Pendant des décennies, le riche royaume a versé des milliards de dollars sous forme d'aide à ses alliés ou aux ennemis de ses ennemis, afin de garantir sa position de puissance arabe et de leader du monde musulman. Une série d'acteurs régionaux, de la Jordanie à l'Egypte, en passant par le Liban, les Territoires palestiniens et le Pakistan, ont été les principaux bénéficiaires de l'aide saoudienne au cours de la dernière décennie, selon l'experte du Moyen-Orient, Yasmine Farouk.

Le royaume, qui ne peut plus dépendre sans compter, repense sa politique, sa quête de suprématie régionale étant contrariée par ses rivaux, Iran en tête, mais aussi la Turquie et le Qatar. Le royaume a contribué à hauteur de milliards de dollars à la reconstruction du Liban après la guerre civile (1975-1990), mais il se sent frustré face à son incapacité à maîtriser le puissant mouvement chiite Hezbollah, soutenu par Téhéran.

Los Angeles: manifestation après la mort d'un autre homme noir tué par la police



Une manifestation a eu lieu mardi soir à Los Angeles pour réclamer des réponses après la mort d'un homme noir tué la veille par la police, qui affirme qu'il était armé d'un pistolet, dans un climat de tension relancé par l'affaire Jacob Blake. La victime, identifiée comme Dijon Kizzee, 29 ans, circulait à vélo lundi après-midi dans un quartier du sud de Los Angeles lorsque des hommes du shérif ont tenté de le stopper pour une infraction au code de la route. Les services du shérif de Los Angeles n'ont toutefois pas précisé à ce stade quelle infraction lui était reprochée. Une petite foule s'est réunie mardi soir sur le lieu de la fusillade et a marché pacifiquement, accompagnée par un cortège de voitures, jusqu'au poste de police, tandis qu'un hélicoptère les survolait. Certains des manifestants portaient une banderole où on pouvait lire «Stop aux flics assassins». Selon les médias locaux, une centaine de personnes s'étaient déjà rassemblées sur les lieux lundi soir, alors que le mouvement de protestation antiraciste a été relancé aux Etats-Unis après qu'un policier blanc a tiré sept fois dans le dos d'un homme noir à Kenosha dans le Wisconsin.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

La Mostra ouvre en pleine pandémie



Le premier grand festival de cinéma depuis l'apparition du coronavirus s'est ouvert hier à Venise, avec la Mostra, alors que la pandémie continue de s'étendre sans relâche avec plus de 4 millions de personnes désormais contaminées en Europe. La course au Lion d'Or repart à grand renfort de masques et caméras thermiques alors que des millions d'enfants européens ont repris mardi le chemin de l'école, masque sur le

visage et strictes consignes sanitaires en tête. «Après tant de mois de confinement et de fermeture, nous devons trouver le courage de rouvrir les salles de cinéma, recommencer à produire des films, produire de bons produits pour convaincre le public qu'il est temps de sortir de chez soi pour fréquenter de nouveau les salles de cinéma», affirme à l'AFP le directeur de la Mostra, Alberto Barbera. La tenue de la 77e édition du plus ancien des festivals n'avait rien d'évident en Italie, l'un des pays d'Europe qui a payé le plus lourd tribut à la pandémie.

Les studios ont la tête ailleurs, dans un secteur mis à genoux par les conséquences de la crise sanitaire. Le grand rival historique, le festival de Cannes, n'a pas pu se tenir au printemps. Mais cela se fera au prix d'une voilure réduite et de mesures sanitaires drastiques.

Le Nigeria à la recherche de millions d'euros du secteur pétrolier disparus

Des enquêteurs pistent des millions d'euros disparus des caisses de l'organisme fédéral nigérien chargé du développement de la région pétrolifère du Delta du Niger et accusé d'être depuis longtemps, à l'instar de l'opaque secteur pétrolier du pays, rongé par la corruption et la gabegie. Chaque année, les entreprises pétrolières internationales doivent verser 3% de leur budget annuel d'investissement à la Commission de développement du Delta du Niger (NDDC), qui bénéficie aussi d'une contribution de l'Etat fédéral. Au total ce sont des centaines de millions d'euros qui entrent dans les caisses de la NDDC, destinés à financer des projets de développement ou des bourses d'études pour les neuf Etats nigérians du Delta du Niger.

Mais une enquête parlementaire a récemment révélé que seule une infime partie des quelque 12.000 projets lancés par la NDDC depuis sa création en 2000, avait été menée



à bien. Pour la seule année 2020, 81 milliards de naira (180 millions d'euros), soit environ un quart de son budget, sont suspectés avoir été détournés des caisses de la NDDC, par des responsables ou des contractants.

Une partie des sommes est supposée avoir financé notamment des billets d'avion et des sessions de formation, au moment même où l'espace aérien du pays était fermé en raison de la crise liée au nouveau coronavirus

EDITORIAL Par Abdou BENABBOU

LA MAIN INTERIEURE

malade. Or l'ensemble des indicateurs multiples prouvent que c'est toute la société algérienne qui est aux prises avec une particulière dégénérescence à cause d'un parcours historique régulièrement contrarié par de douloureuses blessures du sort et de désastreuses alchimies humaines.

On a donc tout faux et tort de croire que le pouvoir serait installé au sommet de l'Etat et à la tête des institutions petites et grandes et que les responsabilités n'incombent qu'aux chefs. Il est tentaculaire et la grande préoccupation de l'heure serait d'entreprendre le démaillage d'une tresse compliquée où le politique est entremêlé avec une culture passée oiseuse du choix des

hommes. Les pénibles conjonctures traversées par le pays ont permis à des forces politiques connues et légalisées mais perveres d'ancre leurs hommes à tous les niveaux des responsabilités. De ce fait, la fameuse main étrangère serait d'abord en vérité et au contraire de l'idée reçue profondément intérieure.

Malgré toute la bonne volonté qui l'anime et la droiture qu'il affiche, le président de la République lui-même irait droit contre un mur s'il prenait seul sur lui toute la charge de corriger les tares actuelles. Le peuple à travers le Hirak a éclairé la voie et il est à espérer que le choix de la symbolique du premier novembre pour le référendum sur la nouvelle Constitution soit une preuve d'une nécessaire prise de conscience et prémisses d'une réelle nouvelle révolution.

Charlie Hebdo: le procès des attentats de janvier 2015 s'est ouvert à Paris



Le procès des attentats de janvier 2015 en France s'est ouvert mercredi devant la cour d'assises spéciale de Paris, plus de cinq après les sanglantes attaques jihadistes contre le journal Charlie Hebdo, des policiers et une supérette juive, qui avaient fait 17 morts en trois jours. Quatorze accusés, dont trois seront jugés par défaut, sont poursuivis dans ce dossier, soupçonnés à des degrés divers de soutien logistique aux frères Saïd et Chérif Kouachi et à Amédy Coulibaly, auteurs des attaques qui avaient ouvert un cycle d'attentats jihadistes sans précédent dans le pays. Ce procès, qui se tient sous très haute surveillance, doit s'achever le 10 novembre.

Quatorze personnes soupçonnées à des degrés divers de soutien logistique aux frères Saïd et Chérif Kouachi et à Amédy Coulibaly, auteurs des tueries qui ont fait 17 morts, entre le 7 et le 9 janvier 2015, sont poursuivies dans ce procès hors norme. Parmi elles, trois manquent à l'appel et sont jugés par défaut: Hayat Boumeddiene, compagne de Coulibaly et figure du jihadisme féminin, et les frères Belhoucine, tous trois partis quelques jours avant les attaques pour la zone irako-syrienne. La mort des frères Belhoucine, évoquée par diverses sources, n'a jamais été officiellement confirmée. Hayat Boumeddiene, un temps donnée morte, est pour sa part soupçonnée d'être en fuite en Syrie.